

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



E/ICEF/549
30 juillet 1966
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Conseil d'administration

INTEGRATION DES PROBLEMES DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
DANS LE CADRE DES PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la réunion tenue à Addis-Abéba, Ethiopie
les 16, 17, 18 et 19 mai 1966
sous les auspices du Conseil d'administration du FISE

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
I <u>ORGANISATION DE LA CONFERENCE</u>	1 - 3
II <u>INTRODUCTION</u>	4 - 10
III <u>LES PROBLEMES DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE EN AFRIQUE</u>	
L'enfant de 0 à 3 ans	11 - 20
L'enfant d'âge préscolaire	21 - 29
L'enfant d'âge scolaire	30 - 41
Les jeunes	42 - 47
IV <u>INTEGRATION DES PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT</u>	
Nécessité d'intégrer les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans les plans de développement	48 - 51
Evaluation des besoins de l'enfance et de la jeunesse	52 - 55
Allocation et utilisation des ressources	56 - 60
Organisation et coordination des programmes	61 - 67
Mesures de politique économique	68 - 71
Politique sur le plan national	72 - 78
V <u>RECHERCHE ET FORMATION</u>	79 - 83
VI <u>ANNEXES</u>	<u>Pages</u>
I Quelques renseignements statistiques sur l'Afrique	26 - 28
II Déclaration de S.E. M. Yohannes Tsige, Ministre d'Etat, Ministère de la Santé Publique (Ethiopie), Président de la réunion	33 - 35
III Déclaration de M. Diallo Telli, Secrétaire général administratif de l'Organisation de l'unité africaine	36 - 39
IV Déclaration de M. R. K. A. Gardiner, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique	40 - 48
V Liste des participants	49 - 59

I. ORGANISATION DE LA CONFERENCE

1. La réunion organisée sous les auspices du Conseil d'administration a commencé le 16 mai 1966 à la Maison de l'Afrique à Addis-Abéba. Sa Majesté Impériale Haïlé Sélassié a bien voulu s'adresser aux participants de la réunion, en même temps qu'il inaugurait la session du Conseil d'administration.

2. Le bureau élu par les participants, était constitué par:

S.E. Ato Yohannes Tsigé, Président, Ministre d'Etat, Ministère de la Santé Publique, Ethiopie

S.E. Paul Malekou, Vice-président, Ministre de l'Education du Gabon

S.E. Pr. Mokhtar Hamza, Vice-président, Sous-secrétaire d'Etat, Ministre des Affaires Sociales de la République Arabe Unie

Dr. O. Adeniyi-Jones, rapporteur, Chef des Services médicaux de la ville de Lagos, Nigeria

M. E. Kigundu, rapporteur, Conseil national des services sociaux d'Ouganda

Dr. Vedast Kyaruzi, secrétaire général, Directeur du bureau du FISE pour l'Afrique au Sud du Sahara

3. Les participants ont constitué deux groupes de travail. Le premier groupe, présidé par S.E. Paul Malekou, étudia particulièrement les problèmes de l'enfance (de 0 à 6 ans), pendant que le deuxième groupe, présidé par S.E. Mokhtar Hamza, étudiait la définition d'une politique nationale de l'enfance, son intégration dans le Plan, et les différentes mesures de caractère économique qui pourraient améliorer la situation de l'enfance et de la jeunesse. Puis en séance plénière, présidée par S.E. Ato Yohannes Tsigé, furent étudiés les problèmes de l'âge scolaire et de la jeunesse. Le rapport préliminaire fut discuté le 19 mai au matin, à la fin de la session.

II. INTRODUCTION

4. La réunion de trois jours sur les besoins de l'enfance africaine dans le cadre du développement national, qui s'est tenue sous les auspices du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, a été convoquée pour donner aux membres du Conseil d'administration l'occasion d'entendre des représentants éminents de pays africains discuter les problèmes des enfants et des adolescents de leur pays, ainsi que la façon dont ils abordent ces problèmes dans le cadre de leurs plans de développement économique et social. En même temps, cette réunion a permis à des responsables des pays africains, spécialisés dans différents domaines d'échanger des vues et des données d'expérience avec les planificateurs et les économistes en ce qui concerne le développement de l'enfant et ses relations avec la croissance économique et le progrès social. Etant donné le peu de temps

disponible, les discussions ont eu un caractère assez général, mais les études et réflexions pourront être poursuivies par les participants à leur retour dans leur pays.

5. Neuf pays avaient consenti à préparer pour la réunion des monographies décrivant la situation dans leur contrée (Dahomey, Ethiopie, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Ouganda, République arabe unie, Sierra Leone, Tunisie). Les monographies présentées à la réunion, ainsi que les exposés des experts et les discussions qui ont suivi, ont nettement indiqué que les pays africains ont fait de rapides progrès au cours des dernières années pour éliminer les difficultés qui empêchent la croissance et le développement de l'enfance et de la jeunesse dans tous les domaines - santé, nutrition, protection sociale, enseignement et formation professionnelle.

6. Il reste cependant beaucoup à faire. En examinant la situation de l'enfant africain, on s'aperçoit que la plupart des enfants et des jeunes d'Afrique appartiennent à des familles dont les ressources suffisent à peine à assurer leur subsistance. Sur les 280 millions d'Africains, 40 p. cent ont moins de 15 ans, alors que la proportion est d'environ 25 p. cent dans les pays industrialisés. Sur un continent où le nombre des médecins va de 1 pour 20.000 à 1 pour 100.000 habitants, des millions d'enfants souffrent et meurent de maladies infectieuses; et le taux de mortalité du groupe d'âge enfants demeure élevé, variant de 60 à 400 pour mille naissances dans certaines zones. La malnutrition continue à entraver la croissance de l'enfant africain, et d'après certaines enquêtes la ration de calories pourrait être de 71 à 95 p. cent des besoins normaux et la ration de protéines est encore plus faible.

7. Bien que les moyens d'enseignement se soient considérablement accrus au cours de la dernière décennie, on estime que, sur les 32 millions d'enfants africains en âge de fréquenter les écoles primaires, 18 millions ne sont pas encore inscrits dans une école et que 7 p. cent seulement des enfants en âge de suivre des cours secondaires fréquentent l'école. On ne saurait trop souligner la nécessité de fournir une formation professionnelle, car bien des méthodes traditionnelles de production et des habitudes de travail ne correspondent pas aux conditions de la vie moderne, particulièrement dans les régions rurales.

8. On ne possède que peu de données concernant les tendances de l'emploi en ce qui concerne la jeunesse. Cependant, il ressort des monographies qu'il devient de plus en plus difficile pour les jeunes gens de gagner leur vie dans certaines parties du continent, surtout dans les régions rurales, et c'est cela qui explique en partie l'exode massif des jeunes gens des régions rurales vers les régions urbaines. Or, dans les centres urbains les possibilités d'emploi sont très limitées pour la main-d'oeuvre non qualifiée.

9. La documentation et les discussions ont souligné que les problèmes de l'enfance en Afrique étaient urgents. On a pris de nombreuses mesures pratiques pour les résoudre, mais le fait que les ressources sont limitées et la complexité de certains de ces problèmes compromettent le succès de leur application. Cependant,

l'importance de l'enfance et de la jeunesse, en tant que ressources humaines futures, pour le développement de l'Afrique, impose l'étude approfondie de ces problèmes, l'élaboration de programmes destinés à y remédier, et l'intégration des dispositions visant à améliorer la situation des jeunes dans les politiques et plans de développement économique et social.

10. Ce serait une erreur que de n'envisager la mise en valeur des ressources humaines que du point de vue économique. Des améliorations en matière de santé et d'enseignement, outre qu'elles augmentent la production, sont souhaitables en soi, comme objectifs finals du développement. De plus, le développement de l'enfance et de la jeunesse est essentiel pour tous les aspects - politique, culturel, économique et social - de l'épanouissement de la société. C'est pourquoi l'on pourrait dire que le niveau de mise en valeur des ressources humaines est l'un des indicateurs les plus réalistes de la modernisation et du développement.

III. LES PROBLEMES DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE EN AFRIQUE

Les problèmes de l'enfant de 0 à 3 ans

11. Madame Hélène Castel, directrice de l'Ecole de formation des travailleurs sociaux d'Addis-Abéba a d'abord présenté la monographie préparée par l'Ethiopie, en insistant particulièrement sur les problèmes de la mère du petit enfant. Puis la discussion s'est ouverte après que le Dr G. Serghor, Représentant du Sénégal eut souligné les difficultés majeures rencontrées lors de cette période (conception, grossesse, accouchement, période périnatale, la première année, la petite enfance).

12. Le Comité a reconnu que les moyens dont disposaient les gouvernements pour faire face aux problèmes des enfants de 0 à 3 ans étaient limités, et qu'il convenait de concentrer les efforts sur les actions prioritaires et les mesures préventives, en particulier dans les domaines de la santé et de la nutrition. Les besoins des enfants ne devraient plus être envisagés du seul point de vue du sentiment, car les satisfaire est la condition nécessaire de la construction de l'avenir.

13. Plusieurs orateurs ont souligné combien il était difficile de circonscrire la discussion à un groupe d'âges déterminé, puisque la plupart des problèmes touchent la collectivité et la famille ainsi que le processus de croissance continue de l'enfant lui-même. Cependant, on a considéré que les mesures suivantes étaient particulièrement importantes pour ce groupe d'âges:

a) production et consommation accrue d'aliments riches en protéines et en vitamines, appuyées par une éducation tendant à inculquer de meilleures habitudes alimentaires;

b) eau potable et hygiène du milieu;

c) amélioration des soins médicaux en général et, en particulier, des soins sanitaires dispensés à la mère et aux jeunes enfants;

d) lutte efficace contre les maladies transmissibles, campagnes de vaccination;

e) intensification de l'éducation sanitaire conduisant à une meilleure hygiène individuelle;

f) éducation sanitaire des mères et des jeunes filles concernant toutes les questions sus mentionnées.

14. "L'indivisibilité" de l'enfant, l'influence vitale des problèmes d'ordre général sociaux, et en particulier de l'hygiène du milieu, ont été souligné par la suite par divers orateurs.

15. On s'est également référé aux problèmes qu'affronteront les jeunes parents en raison des effets perturbateurs du développement urbain rapide - par exemple les tensions qui s'exercent sur la structure familiale traditionnelle - de même qu'à l'importance de tenir compte de leurs besoins émotifs, sociaux et physiques.

16. On a insisté sur le rôle prépondérant de la malnutrition et/ou des maladies en tant que causes principales de dommages et de mortalité dans la première enfance. Les taux de mortalité infantile mettent en évidence le caractère dramatique du problème. La réunion s'est accordée pour estimer que la malnutrition, qui entraîne une moindre résistance, est responsable de la gravité des maladies infectieuses dont meurent beaucoup de jeunes enfants.

17. Tout en réclamant des mesures particulières contre certaines maladies - la tuberculose, le paludisme, la rougeole, les affections parasitaires, etc. - et en soulignant l'efficacité d'une éducation alimentaire rationnelle et répétée, la plupart des orateurs ont considéré que la mise en valeur, la transformation et la commercialisation des aliments locaux riches en protéines en vue de les rendre accessibles aux jeunes enfants dans le besoin était l'un des moyens les plus efficaces et les plus rapides d'affronter ce problème. Afin d'empêcher une augmentation des coûts, on a proposé de faire appel aux organisations régionales de production et de commercialisation.

18. La question de la planification de la famille a été soulevée au cours de la discussion, et l'on s'est accordé pour estimer que l'espacement des naissances pourrait être salulaire pour la mère comme pour les enfants. Le problème pourrait être traité dans le cadre des soins obstétriques courants et de la protection de la famille.

19. La réunion a conclu qu'il fallait des conseils au moment du mariage, une protection légale de la femme et une surveillance médicale pendant la grossesse, l'aide d'une personne qualifiée pendant l'accouchement, une protection contre l'infection pendant l'allaitement, la fourniture d'aliments nutritifs et une meilleure alimentation après le sevrage, et une protection suivie contre les maladies.

20. M. Paulin Eklou, Directeur du Plan du Togo, a souligné l'importance qu'il y a à mieux identifier les problèmes, puis de les classer ensuite par ordre de priorité, pour qu'ils puissent être mieux insérés dans les plans d'intervention que préparent les Gouvernements

L'enfant d'âge préscolaire

21. L'examen su sujet principal a été précédé de la présentation des monographies préparées par l'Ouganda et le Gabon. M. J.N. Kawuki et S.E. Paul Malekou, représentants de ces deux pays ont souligné les problèmes prioritaires particuliers en matière de santé et de nutrition des enfants d'âge préscolaire. La pénurie de médecins, la nécessité de former du personnel médical et autre à tous les niveaux, les effets du manque d'hygiène et l'absence de notions sanitaires élémentaires et en matière de nutrition se retrouvent dans ces deux pays. Puis, le Dr. O. Adeniyi-Jones (Lagos) a proposé un schéma de discussion.

22. En Ouganda, il a été précisé, la malnutrition et les maladies qui pourraient être évitées sont à l'origine de 60 p.100 des admissions au service pédiatrique de l'hôpital et de la plupart des décès. Comme dans d'autres régions d'Afrique, il a été constaté que la malnutrition n'est pas tellement due au manque de denrées alimentaires qu'aux déficiences de la diététique. La nécessité d'un enseignement pour les mères et de mesures tant préventives que curatives a été soulignée.

23. Un représentant a fait observer combien la prise de conscience des besoins est importante par son effet stimulant. Bien que les besoins soient très répandus et aient des conséquences lointaines, ce n'est qu'en les faisant connaître et en persuadant les personnes intéressées que les mesures qui conviennent pourront être prises. Certains des besoins importants des jeunes enfants peuvent être ressentis par l'enfant lui-même; il est important d'éveiller également la conscience des parents, de la collectivité et du gouvernement.

24. Du débat qui a suivi et des conclusions générales auxquelles on est arrivé, ressortent les points suivants:

a) Besoins ressentis par les enfants: le stade du sevrage est généralement précipité par l'arrivée d'un nouvel enfant, ce qui donne au nourrisson un sentiment de frustration. Il est séparé de sa mère et c'est généralement la grand'mère qui assume la responsabilité de cet enfant. L'enfant reçoit alors une alimentation différente et moins bien équilibrée ou moins digeste; il subit un choc émotionnel en raison de la séparation d'avec sa mère, et si une maladie ou un accident ne nécessite pas de soins médicaux, le sentiment d'abandon risque de fortifier en lui le sentiment de frustration ce qui aura de graves conséquences psychologiques sur le développement de sa personnalité. L'âge préscolaire est celui où le risque d'une détérioration du développement de la personnalité est plus grand. Les participants ont reconnu que bien des problèmes qui se posaient à un âge plus avancé sont dûs à l'absence de sécurité et aux troubles émotionnels éprouvés au cours de ces années vulnérables. On a fortement souligné la responsabilité assumée par les parents et les adultes, au sein de la famille et de la communauté, car ils doivent donner à l'enfant un sens absolu de sécurité et encourager son développement naturel, de préférence par des jeux simples, des soins appropriés, en leur apprenant à parler, en leur enseignant des travaux manuels, et en développant les aptitudes physiques et mentales de l'enfant.

b) Les besoins tels qu'ils sont reconnus par les parents: les besoins les plus évidents sont l'alimentation et la lutte contre la maladie. L'ignorance qui règne à ce sujet en Afrique est la cause principale d'un grand nombre de décès et de grandes souffrances humaines et elle peut avoir de graves inconvénients sur le plan économique. L'éducation des mères devraient commencer avant l'accouchement. Lorsqu'il existe des centres de santé et des clubs de mères, on peut espérer inculquer une instruction de base, mais la plupart des pays africains n'ont pas, et n'auront pas avant quelques décennies, le personnel et le nombre de centres suffisant pour répondre aux besoins des régions rurales. A titre d'exemple des efforts déployés pour développer l'éducation des mères, l'un des représentants a décrit un projet pilote dans le cadre duquel les mères accompagnées d'enfants mal nourris viennent dans un dispensaire spécial où on leur enseigne la façon de nourrir les enfants avec des aliments disponibles sur place et où elles peuvent voir par elles-mêmes les avantages qui en résultent pour les enfants. De retour dans leurs villages, ces mères se sont les apôtres d'une meilleure alimentation de l'enfant et de meilleures méthodes de puériculture. On a remarqué que pour développer cette méthode d'éducation des mères, il n'est pas nécessaire de disposer d'un personnel hautement qualifié ou de faire des démonstrations coûteuses. Les sages-femmes, les matrones et le personnel auxiliaire de la santé et de la protection sociale peuvent acquérir, au cours de brefs cycles d'études, les notions élémentaires sur les besoins et les mesures appropriées à prendre dans leurs propres régions. L'expérience du gouvernement de Tunisie est à cet effet très démonstrative: le programme de structuration sociale du milieu rural, intégrant tous les problèmes de l'enfance prend une ampleur considérable.

Plusieurs représentants ont noté que l'attitude du père ou d'un autre membre plus âgé de la famille pouvait fortement contribuer à modifier l'attitude de la mère et l'encourager à suivre pendant de courtes périodes des cours de puériculture et d'économie domestique. Certains maris souhaitent vivement voir leur femme bénéficier de ces connaissances; d'autres n'admettent pas une ingérence dans les coutumes traditionnelles de la famille. On a cité des exemples de centres qui avaient remporté des succès dans le domaine de l'éducation des parents, y compris des pères et des grands-mères, et qui s'efforçaient de combattre les préjugés. Les éléments sociaux et culturels peuvent fortement contribuer à modifier les attitudes et les mesures prises en faveur de l'enfant. Le changement du lieu de résidence de la famille, la détérioration des liens et des relations familiales en raison de transferts et de nouveaux emplois peuvent également représenter des facteurs importants.

c) Besoins reconnus par la collectivité: il a été unanimement admis que c'est à la famille que doit revenir essentiellement la charge de l'enfant d'âge préscolaire. Une certaine confusion peut se manifester parmi les populations villageoises par suite de différences de points de vue en matière de relations familiales, lorsque les travailleurs médicaux ou sociaux des groupements villageois ou des étrangers offrent des conseils. La formation des travailleurs sociaux de village doit s'effectuer en fonction des besoins réels du village même et les travailleurs devront dans la mesure du possible être recrutés parmi la population locale. La collectivité devra être amenée à prendre conscience de ses responsabilités en matière d'auto-assistance; en ce qui concerne les enfants d'âge préscolaire, on devra

s'efforcer au maximum de combattre les difficultés exposées ci-dessus en créant des jardins d'enfants et des centres récréatifs. Un représentant du Conseil d'administration du FISE a commenté certains exemples frappants, constatés au cours de voyages d'études récents, de pères de famille se réunissant pour construire des bâtiments destinés à des jardins d'enfants de village. Il serait possible de participer à des projets villageois et d'accroître l'intérêt des populations urbaines ou évoluées plus favorisées pour les problèmes ruraux en mettant au point un programme d'"adoption" de familles rurales par des groupes d'élèves de collèges ou d'écoles secondaires. Dans le cadre d'un de ces programmes, des étudiants aident les familles à mieux soigner les enfants et fournissent des données précieuses permettant de suivre le développement de l'enfant.

En ce qui concerne les projets communautaires relatifs aux enfants d'âge préscolaire, un long débat a été consacré au rôle de l'éducation dans les jardins d'enfants. Dans la plupart des pays d'Afrique, le ministère de l'éducation ne prévoit aucun service pour les enfants de moins de six ans. Les jardins d'enfants existants sont en général des institutions privées ou dirigées par des missionnaires. Certains s'occupent de catégories particulières d'enfants infirmes; cependant si ces catégories défavorisées sont négligées c'est généralement faute de personnel entraîné ou de ressources matérielles.

d) Besoins reconnus par les gouvernements: Certains groupes démographiques tendent à considérer que c'est au gouvernement qu'il appartient de prendre les mesures nécessaires pour modifier les services de protection de l'enfance. En raison de la pénurie générale de fonds et de personnel entraîné dans la plupart des pays d'Afrique, les participants ont convenu qu'il était indispensable que la population fournisse le maximum d'efforts dans le domaine de l'auto-assistance et coopère avec le gouvernement et les pourvoyeurs d'aide bénévole et internationale de façon à accélérer le progrès du plan local.

Les programmes consacrés aux jeunes enfants sont essentiellement du ressort de tous les services intéressés, et le travail en équipe est la clé d'un développement équilibré. Les problèmes qui se posent dans certains domaines particuliers de la santé ou de la nutrition peuvent avoir un caractère spécifique. On a cité des cas où des ministères du gouvernement central ont fourni des avis efficaces dérivés d'une expérience diversifiée plus large, après que les autorités locales aient recueilli des données de base suffisantes pour appuyer leur cas. L'attention des participants a été attirée sur la nécessité de déterminer un ordre de priorités pour que des mesures soient prises en premier lieu dans les domaines où les besoins sont les plus urgents. Il convient de s'assurer la coopération de fonctionnaires éclairés pour stimuler les efforts des professeurs, des médecins, des infirmières, des ingénieurs sanitaires, etc. Des cycles d'études organisés pour ce personnel clé ont permis des mesures complémentaires efficaces et une participation locale plus intense. L'étude de cas de la République arabe unie donne des renseignements très intéressants sur la politique suivie en ce domaine. Le gouvernement prévoit la prise en charge de 90.000 enfants dans des pouponnières.

25. On s'est accordé pour estimer que les agents du développement communautaire, les clubs de mères, les centres communautaires, les établissements de santé et de protection sociale étaient des facteurs clés du fait qu'ils assurent l'éducation sanitaire et nutritionnelle des mères et font que l'on se préoccupe des enfants d'âge préscolaire et de tous les enfants en général, et qu'on les traite mieux. L'emploi de la presse, de la radio, de la télévision, des moyens audio-visuels d'information du grand public, des représentations théâtrales sur le plan local, et de la propagande relève essentiellement des gouvernements et pourraient être d'une grande efficacité.

26. Il a été souligné que les gouvernements doivent aussi accorder une attention plus soutenue à la fourniture d'aliments fabriqués localement pour les nourrissons. Il y a eu relativement peu de progrès dans ce domaine jusqu'ici, bien que, comme l'ont noté les participants, dans plusieurs pays, la FAO, le FISE et l'OMS coopèrent avec les gouvernements et les groupes commerciaux afin de résoudre les problèmes pratiques suivant les conditions locales.

27. Sur la base de l'expérience de son propre pays, le Dr. K. Bain, du Bureau de l'Enfance des U.S.A., a attiré l'attention sur certains points dont les pays d'Afrique devraient prendre note en tant qu'erreurs à éviter:

a) L'allaitement maternel devrait être maintenu et l'alimentation artificielle évitée à moins que la situation ne l'exige et à condition que le produit et l'utilisateur soient tous deux parfaitement préparés; sans cela des infections intestinales peuvent se développer. Le biberon entre des mains malsaines est un poison mortel.

b) Soins aux mères: la création d'un grand nombre d'hôpitaux et de maternités qui répondent au problème de l'accouchement, laisse subsister le besoin de services prénatals (aux Etats-Unis, malgré le grand nombre d'institutions et de médecins, les taux de mortalité infantile ont augmenté au cours des dix dernières années dans huit villes importantes). L'assistance prénatale est indispensable et les soins donnés par les sages-femmes dans les services d'obstétrique, pourraient y pourvoir.

c) Planification de la famille: même dans les pays où il n'y a pas de problème démographique, la nécessité d'espacer raisonnablement les naissances et de faire face aux problèmes familiaux impose la création de services consultatifs au sein des services d'hygiène maternelle et infantile, au bénéfice des mères pouvant le souhaiter, si l'on veut réduire le nombre des avortements et éviter des souffrances inutiles.

d) Déplacement: lorsque les enfants malades sont hospitalisés, il est mauvais que le jeune enfant soit séparé de sa mère. L'occasion qui se présente alors de dispenser un enseignement à la mère est également importante. En hospitalisant le jeune enfant, on devrait donc prévoir la possibilité pour la mère et l'enfant de rester ensemble.

e) Institutions: Les orphelinats et les institutions qui dispensent des soins aux enfants séparés de leur famille et qui sont souvent une formule nécessaire, ne constituent généralement pas une bonne solution. L'enfant doit pouvoir grandir au sein de la famille et il doit en faire partie. Le placement familial constitue donc une solution bien préférable aux institutions.

f) Enseignement: Pour les enfants qui ont été négligés par leur famille trop nombreuse et vivant dans la pauvreté, le développement de la personnalité est, dès le début, sérieusement compromis. Ces enfants abandonnent souvent l'école avant la fin de la scolarité et deviennent des délinquants. Les jardins d'enfants peuvent contribuer à remédier à cette fâcheuse situation.

28. Lors de l'examen final des réalités de la vie africaine quant à ses effets sur l'enfant d'âge pré-scolaire, on a souligné l'importance d'envisager l'enfant compte tenu de l'ensemble de ses besoins. A cet âge vulnérable, alors que l'enfant qui était sous l'étroite surveillance de sa mère s'achemine vers l'indépendance, il existe des risques considérables de négligence. Au cours de cette période de croissance rapide l'enfant est moins protégé contre la maladie et il doit renforcer sa résistance propre. En même temps, ses facultés émotionnelles et sociales se développent rapidement. On a souligné les effets de plus en plus marqués de l'environnement et de la nutrition sur la croissance lorsque l'enfant dépasse l'âge de trois ans; ces influences ont plus de poids que l'hérédité. L'alimentation est un problème vital. Les risques d'accident sont également très grands à cet âge: en Europe, pour ce groupe, la mortalité due à ce que l'enfant se brûle, s'ébouillante et se noie est plus forte que celle due à la maladie. A ce stade, lorsque les facultés physiques et mentales se développent, il est extrêmement important que l'enfant, en vue d'un développement équilibré, trouve chez son père l'image de l'autorité et une place dans sa famille.

29. L'Afrique doit choisir sa propre solution en ce qui concerne ces problèmes, mais il est indispensable que les efforts portent autant que possible sur l'ensemble des problèmes et que l'on s'attaque aux besoins et aux problèmes en coordonnant au maximum toutes les sources d'assistance. L'enseignement est un facteur fondamental. L'ignorance est la cause principale de la misère et de l'ignorance et l'enseignement de masse accélérera le progrès pour le bien-être de l'enfant.

Enfants d'âge scolaire

30. Deux représentants, le Dr. Davis de Sierra Leone et M. Pierre Tahita de Haute-Volta, ont présenté leurs monographies retenant l'attention sur les problèmes relatifs aux enfants d'âge scolaire.

31. Les participants ont observé que le développement repose essentiellement sur le renforcement de l'éducation. Près de 45 p. cent de la population totale de la plupart des pays africains sont des enfants de moins de 15 ans et ce sont les adolescents qui peuvent et doivent être le mieux préparés pour prendre la tête du développement futur de leurs pays. Toutefois, le système d'enseignement actuellement en vigueur dans certains pays, est calqué sur les structures classiques européennes et ne donne pas satisfaction en ce sens qu'il ne correspond pas aux besoins des collectivités locales. D'autre part, le qualité de l'enseignement laisse

parfois à désirer en raison de l'insuffisance du nombre d'enseignants qualifiés, et les enfants qui terminent ce cycle scolaire ne peuvent pas être absorbés dans les secteurs productifs de l'économie faute d'une préparation que le système ne leur assure pas.

32. Dans le cadre des efforts tendant à apporter une solution à ce problème, le représentant de la Haute-Volta a signalé que son pays était en train de mettre au point un système d'enseignement primaire rural abrégé. Ce système prévoit la création, au cours des dix prochaines années, de quelque 2.700 centres d'enseignement ruraux dans lesquels les élèves recevront, en un cycle de trois ans, des rudiments de lecture, d'écriture et d'arithmétique, ainsi qu'une formation agricole pratique adaptée aux conditions locales. Il avait été prévu à l'origine d'admettre dans ces centres des enfants de 12 à 14 ans, mais on a constaté que les élèves diplômés étaient alors trop jeunes pour avoir une influence quelconque sur le développement du pays, leurs aînés ne les écoutant pas. On étudie la possibilité d'offrir cet enseignement à des jeunes gens de 17 ou 18 ans, de façon que les diplômés puissent entrer en production dans leurs propres fermes dès leur sortie du centre. En outre, le coût de ce système ne représente qu'une fraction de celui qu'entraîne le fonctionnement d'écoles de type classique. Cinq enfants peuvent sortir des centres d'enseignement rural pour le prix que représente l'éducation d'un seul étudiant diplômé au titre du système d'enseignement primaire classique. Il n'est pas envisagé de renoncer au système d'enseignement classique, qui est toujours nécessaire pour la préparation de cadres dans les catégories supérieures d'activité, mais on se propose de ne pas étendre le système scolaire actuel et seuls les élèves manifestent des dispositions pour des études de niveau plus élevé seront admis dans les écoles de type classique.

33. Il a été mentionné que les problèmes de nutrition existent chez les enfants d'âge scolaire, spécialement parmi les élèves des deux premières années de ce cycle. La fréquentation d'écoles parfois éloignées de la maison familiale impose un "stress" aux enfants qui souvent arrivent à l'école sans avoir pris un petit déjeuner, après un long trajet. L'organisation de repas et de gouters scolaires peuvent remédier à cet inconvénient. Il a été d'autre part, souligné que l'alimentation scolaire est un facteur important favorisant, à la fois, la fréquentation et les résultats scolaires. Elle offre, en outre, la possibilité d'une éducation alimentaire active et pratique.

34. Les participants ont noté que certains problèmes semblaient être communs à la plupart des pays du continent africain. Parmi ceux-ci figurent les suivantes:

a) La nécessité d'amener à l'école un plus grand nombre d'enfants tout en réduisant le coût de l'enseignement;

b) La nécessité d'adapter les programmes d'études aux besoins locaux et nationaux (un grand nombre de programmes, calqués sur des modèles européens, ne tiennent pas compte des conditions et des aspirations locales);

c) La nécessité de résoudre le problème des échecs scolaires et du taux élevé d'abandons, qui découle de plusieurs causes, notamment le fait que les programmes

ne sont pas adaptés aux besoins et sont souvent trop chargés. On pourrait contribuer à résoudre ce problème en insistant davantage sur les sujets pratiques;

d) La nécessité d'inculquer à ceux qui ne fréquentent pas l'école, adolescents aussi bien qu'adultes, au moins des rudiments de lecture et d'écriture et quelques notions d'agriculture ainsi que les éléments de métiers manuels utiles;

e) Enfin, la nécessité de répandre l'éducation sanitaire et nutritionnelle et d'éveiller le sens civique dans un secteur de la population aussi large que possible et dans les moindres détails.

35. Les participants ont fait observer que la façon dont l'éducation peut être répandue et la mesure de cette expansion seront liées à la situation économique de chaque pays et au montant de l'aide extérieure disponible. On a d'autre part signalé qu'il fallait adapter aux conditions et aux possibilités locales non seulement les programmes mais également les méthodes pédagogiques. Il conviendrait d'envisager la possibilité de faire un plus large usage des jeux en tant que méthodes d'enseignement; il faudra étudier l'opportunité de mettre au point des auxiliaires audio-visuels et un matériel de jeu qui puissent fournir un support pédagogique adapté aux besoins locaux.

36. Les raisons de l'abandon des études demanderaient également un examen plus approfondi. Les participants ont noté que de nombreux enfants quittent l'école pour travailler, afin de compléter le mince revenu familial. Les abandons sont peut-être imputables aussi au système qui consiste à évaluer le succès ou l'échec par voie d'examens organisés tous les ans et non en considérant les efforts et les progrès réalisés en classe sur toute l'année. Dans un cas il est apparu qu'une forte proportion des abandons était le fait de filles ayant atteint l'âge de dix ou onze ans et qui, d'après la tradition locale, ne pouvaient plus quitter le foyer ou se montrer en public. L'utilisation plus étendue des moyens d'information a été recommandée, en tant que solution éventuelle permettant de joindre ceux qui ne fréquentent pas l'école pour une raison ou pour une autre; pour pouvoir donner rapidement à la population des notions d'hygiène et de diététique et lui inculquer le sens des responsabilités civiques, on pourrait faire davantage appel aux travailleurs sociaux comme personnel enseignant.

37. Il a été signalé qu'environ 25 p. cent des pays africains peuvent déjà admettre presque tous leurs enfants dans les écoles primaires. Leur principal besoin est de se maintenir au niveau qu'ils ont atteint. Un peu plus de la moitié des pays sont à même de scolariser en moyenne 40 p. cent des enfants. Nombre de ces pays devraient penser à développer l'enseignement secondaire en même temps qu'ils s'occupent constamment d'étendre l'enseignement primaire. Enfin, un peu moins du quart des pays éprouvent de graves difficultés à scolariser ne serait-ce que 40 p. cent à peine de leurs enfants au niveau primaire. Il leur faut donc mettre l'accent sur l'enseignement primaire ainsi que sur l'instruction des adultes, éventuellement par l'utilisation accrue de l'information. L'UNESCO prête son appui à plusieurs efforts régionaux d'adaptation des écoles aux besoins locaux. Elle aide également certains pays à créer des centres de formation destinés à perfectionner le personnel enseignant.

38. Certains représentants ont mis en cause l'utilité d'insister à l'excès sur le développement de l'enseignement secondaire et supérieur tel qu'il est organisé actuellement. Dans nombre de pays, l'économie ne peut absorber qu'un petit nombre d'éléments hautement qualifiés étant donné l'état actuel des choses. Ce dont ils ont besoin, c'est un programme d'études qui prépare efficacement l'enfant à s'intégrer dans la société au sein de laquelle il est appelé à vivre, tout en fournissant un bagage permettant de poursuivre leurs études à ceux, peu nombreux, qui pourront trouver des débouchés appropriés. Les parents considèrent l'instruction comme un investissement et ils ne veulent pas voir l'enfant qui a bénéficié de cet investissement revenir au village pour reprendre sa place parmi les siens. Il convient donc de réorienter à la fois l'enseignement et le personnel enseignant pour assurer à l'enfant l'éducation qui l'équipera le mieux pour la vie dans son milieu. Dans un certain pays africain, le Service national de la jeunesse a pris une initiative dans ce sens en axant l'instruction donnée pendant deux ans vers les projets de développement à l'échelon du village; au bout des deux ans, les étudiants peuvent s'installer sur leur petite propriété, après avoir acquis une formation élémentaire aux techniques agricoles ainsi que certaines notions utiles de travail manuel.

39. Il a été signalé que, pour le fond, les études de cas qui ont été présentées sont, à part quelques différences de chiffres et de tableaux statistiques, très voisines d'un pays à l'autre. Elles font apparaître un taux élevé d'analphabétisme et des structures sociales traditionnelles qui s'écroulent sous l'effet d'un exode rural massif. Partout on réclame avec insistance une amélioration du niveau de vie. Dans ces conditions, les écoles des pays en voie de développement ont à jouer un rôle plus étendu que celui qui leur est normalement dévolu. Elles doivent se substituer aux parents pour répandre des idées nouvelles et pour montrer la justesse de ces idées aux enfants. A cet égard se pose le problème du recrutement et de la formation de maîtres qualifiés pour cette tâche. Les écoles se heurtent également à d'autres problèmes qui sont inconnus dans les pays plus développés: nécessité de mettre davantage l'accent sur l'éducation des femmes, problème de discipline posés par la présence dans certaines classes d'enfants ayant dépassé l'âge normal, inutilité d'enseigner les notions d'hygiène tant que l'école elle-même et la maison sont insalubres et malsaines.

40. Afin de résoudre ces problèmes, il faudra non seulement réaliser un gros effort sur le plan national, mais aussi obtenir une aide appréciable de l'étranger, notamment pour la formation du personnel enseignant et l'éducation des femmes. Certains représentants ont exprimé l'avis que les travaux de l'Organisation des Nations Unies, notamment à l'échelon national et à l'échelon de l'action sur le terrain, doivent être coordonnés plus étroitement et plus activement, tant entre les divers organes des Nations Unies, qu'avec les besoins et plans de développement nationaux.

41. Les représentants ont généralement admis que la principale chose à faire est d'exposer les jeunes à des influences éducatives, non seulement à l'école, mais aussi à la maison, ce qui exigera que l'on enseigne aux femmes à devenir pour leurs enfants de meilleures mères et de meilleurs guides, et aussi grâce à des activités récréatives dirigées. Ces dernières concourent à développer l'esprit civique et donnent à l'enfant de nombreuses occasions de s'instruire en jouant.

Problèmes des jeunes

42. Le Comité a pris note que, jusqu'ici, on a peu traité les principaux problèmes auxquels les jeunes doivent faire face aujourd'hui en Afrique et qu'il est indispensable d'encourager la réflexion sur cette dernière phase de la vie des jeunes avant l'âge adulte. L'un des facteurs importants est que les besoins qui ont déjà été mentionnés à propos des groupes précédents se retrouvent pendant une phase ultérieure et leur caractère et leur influence sont en grande partie semblables. En même temps, il convient de préparer de toute urgence les jeunes à être absorbés par la société en tant que membres à part entière; l'importance de cette préparation est aussi vitale pour la collectivité que pour l'individu, étant donné la contribution proportionnelle que les jeunes doivent fournir au développement futur et la nécessité, pour ce groupe d'âge, de participer aux tâches de demain, après avoir eu accès à toutes les connaissances et aux progrès technique et social qui entraînent des changements révolutionnaires dans notre monde moderne.

43. En Afrique, une minorité seulement de jeunes bénéficie de l'enseignement secondaire et supérieur. Leur nombre est limité pour des raisons financières et de formation, l'augmentation du nombre des services doit forcément être progressive et adaptée aux besoins réels des divers pays. L'adoption de programmes d'enseignement plus pratiques pour la majorité des enfants d'âge scolaire (comme c'est le cas de la Haute-Volta) revêt un intérêt particulier. Cependant, les coûts auxquels la collectivité doit subvenir pour assurer un enseignement à la minorité la plus privilégiée sont considérables et le Comité s'est mis d'accord pour affirmer qu'il n'était que juste d'attendre en retour des sacrifices de ce segment de la jeunesse qui souscrit entièrement à ses responsabilités. Il faut surmonter l'écart entre ce groupe et la majorité des jeunes, les projets que l'on appelle parfois "service civique ou service national", afin d'encourager les efforts au niveau local du premier groupe lui-même sont très importants.

44. En examinant les problèmes afférents à l'absorption, on a relevé deux facteurs principaux: a) l'absence de qualifications ou de formation en raison de laquelle la jeunesse des zones rurales tend à émigrer là où il y a surpopulation et où les conditions sont défavorables; b) on peut s'attendre à une intensification plutôt qu'à une réduction de cette migration pendant les années à venir; des efforts particuliers et appropriés s'imposent donc, de toute urgence, pour lutter contre le chômage et la mauvaise adaptation des jeunes.

45. Les discussions ont porté sur un large éventail de problèmes et d'efforts pour y remédier dans les situations diverses qui prévalent en Afrique. On a souligné les déficiences des systèmes actuels d'enseignement et on a reconnu que l'intégration de toutes les formes de formation est importante. Les gouvernements doivent accorder une priorité au niveau supérieur et inférieur de l'enseignement, l'équilibre ne devrait être établie qu'après une étude approfondie des besoins. Les objectifs des plans devraient tenir compte de la nécessité de préparer la jeunesse à occuper un emploi, de découvrir des talents et de fournir les moyens de mettre en valeur les capacités.

46. En examinant toute la gamme de possibilités pour la préparation et l'absorption de la jeunesse, on a souligné qu'une orientation appropriée était indispensable pour les jeunes, qu'ils soient ou non de bons élèves, qu'ils abandonnent ou non

l'école ou qu'ils se trouvent dans des zones rurales ou urbaines. Chaque segment exige une préparation adéquate, afin de permettre aux jeunes d'assumer une part importante de responsabilité pour le bien commun. Les étudiants des universités et des écoles techniques pourront apprendre à identifier les problèmes qui se posent dans les zones rurales et contribuer à leur solution grâce à des projets contrôlés de formation professionnelle. On devrait aider les élèves moins doués à trouver des solutions de remplacement, correspondant à leurs aptitudes naturelles et à leurs qualifications manuelles. Les mesures visant à empêcher les élèves d'abandonner l'école sont aussi importantes que les efforts entrepris pour assurer une formation extra-scolaire. Il faudrait encourager les jeunes des zones rurales à mettre en valeur leurs capacités là où ils se trouvent, afin d'assurer de meilleures conditions de vie à leurs familles et à leur collectivité, au lieu de rêver d'un emploi en ville qu'ils peuvent ne jamais trouver. Il est essentiel d'arrêter l'exode de la main-d'oeuvre et des jeunes des zones rurales, là où les conditions de logement, les conditions sanitaires et les services communautaires, y compris l'industrie et l'agriculture, exigent des efforts considérables. Dans les plans actuels de développement en Afrique ces aspects semblent être gravement négligés et une priorité trop grande est accordée aux zones urbaines bien que la population vivant dans les zones rurales ait une position numérique dominante. Le représentant d'Ouganda a clairement illustré ce point de vue, en parlant de toutes les facilités sociales organisées dans les villes (habitat, emplois, lycées, industries nouvelles, électricité...). Les jeunes, dans le milieu urbain, qu'ils soient des "instables" ou qu'ils ne soient pas intégrés à la société, exigent une attention particulière. Des services spéciaux doivent être établis pour répondre à des besoins essentiels tels que l'alimentation, le toit et l'habillement, si l'on veut éviter que les jeunes ne contractent des maladies ou ne deviennent des délinquants ou des criminels à la suite d'influences pernicieuses.

47. La réunion a considéré les moyens qui permettraient de prendre des mesures préparatoires et préventives en faveur des segments majoritaires de tant de pays africains. La nécessité de projets pour la formation d'apprentis ou pour la formation professionnelle est évidente.. Des clubs de jeunes, des centres de formation, des projets d'aménagement agricole et des cours destinés aux cadres deviennent toujours plus importants; l'aide du FISE et des institutions spécialisées pourrait contribuer à résoudre certains de ces problèmes. On a remarqué que dans l'élaboration de projets, la coordination de tous les éléments dans le pays lui-même est une condition préalable essentielle à la coordination avec les sources d'assistance internationales, bilatérales ou bénévoles. Aucune politique en faveur de la jeunesse ne peut être fructueuse à long terme si elle ne fait pas partie intégrante de l'ensemble du développement économique et social du pays.

IV. INTEGRATION DES PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT NATIONAUX

Nécessité d'intégrer les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans les plans de développement

48. Les représentants du Dahomey, de Madagascar, de la République arabe unie et de la Tunisie ont exposé l'expérience de leurs pays pour ce qui est de répondre aux besoins de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre des plans de développement. Lors de la présentation des monographies et au cours de la discussion sur ce sujet, plusieurs orateurs ont souligné que les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse doivent être reliés à la stratégie du développement économique et social et constituer une partie intégrante importante de celle-ci. Les programmes en faveur des jeunes générations ne devraient pas être considérés comme un avantage ou une conséquence automatique de la croissance économique; l'importance de l'enfance et de la jeunesse en tant que ressources humaines futures, c'est-à-dire en tant qu'instruments vitaux pour atteindre les objectifs du développement, impose aux pays l'obligation de protéger soigneusement les jeunes et de commencer à les préparer dès maintenant, avec le soin voulu, à devenir des citoyens constructifs. Bref, les responsables des plans de développement des pays africains ne devraient pas envisager les programmes en faveur de l'enfance d'un point de vue purement humanitaire, mais ils devraient aussi voir dans l'enfant un instrument futur de la croissance économique, et par conséquent un actif important pour le développement national. Les programmes en faveur des jeunes devraient donc être adaptés aux besoins du développement.

49. Plusieurs participants ont souligné que leurs pays souffrent d'un chômage et d'un sous-emploi sérieux, et en même temps, d'une pénurie chronique de personnes qualifiées à tous les niveaux de l'activité économique et sociale. Certains attribuent cette situation au fait que peu de pays ont élaboré une stratégie pour la mise en valeur des ressources humaines, dont l'enfance et la jeunesse constituent un élément essentiel. Du fait de la qualité insuffisante de la main-d'oeuvre à tous les niveaux, les plans de développement ne peuvent souvent pas être exécutés avec efficacité. Il est donc d'autant plus urgent que les pays tiennent dûment compte de l'enfance et de la jeunesse en élaborant leurs plans de développement. A ce propos, on a fait ressortir que les dépenses effectuées pour améliorer la situation de l'enfance et de la jeunesse sont en partie des dépenses d'investissement qui à long terme rapporteront à l'économie, sous la forme d'un accroissement de productivité, et non pas seulement des dépenses de consommation, comme on a coutume de les considérer.

50. Les participants ont également souligné que les jeunes sont des agents importants de l'évolution économique et sociale. Par exemple, il a été souligné que la réussite dans l'exécution d'un plan de développement dépend beaucoup de l'acceptation par la population de manières nouvelles et différentes de faire les choses - telles que les méthodes nouvelles en matière de culture et de commercialisation, qualifications nouvelles requises dans l'industrie - et les modes de vie nouveaux

qui peuvent exiger que l'on modifie des croyances et des comportements traditionnels. Les conditions de vie pourraient sans aucun doute être grandement améliorées si l'on pouvait persuader les populations locales d'adopter des innovations qui résultent de la science moderne. Nombre de ces changements n'exigent pas ou guère de dépenses en capital, et sont donc essentiels étant donné les ressources financières limitées dont disposent la plupart des pays.

51. L'Afrique étant rurale à 80 p. 100, les plans de développement agricole devraient couvrir les besoins alimentaires et faire face aux besoins spéciaux de l'enfance. Il est indispensable qu'une production accrue d'aliments nutritifs - couplée avec une éducation des parents - permette une meilleure alimentation de l'enfant dans la famille, et une alimentation supplémentaire au travers des programmes de redistribution des ressources alimentaires nationales en faveur de l'enfance.

Pendant la discussion on a également fait valoir que les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse sont un moyen concret de combattre les inégalités de la répartition des revenus, de donner des chances égales à tous et de réaliser la justice sociale.

Evaluation des besoins de l'enfance et de la jeunesse

52. La réunion a souligné que la première mesure à prendre en matière de planification serait que chaque pays fasse une évaluation périodique et systématique des problèmes touchant l'enfant et la jeunesse. Cette évaluation ferait apparaître les problèmes urgents à envisager en priorité, et fournirait des données repères, par rapport auxquelles les programmes futurs pourraient être évalués. Toutefois, plusieurs participants ont souligné qu'ils ne disposaient pas de l'organisation et de l'appareil nécessaires pour recueillir des données sur les problèmes concernant les enfants, notamment des données statistiques. Ce problème est particulièrement aigu dans le cas des zones rurales.

53. Compte tenu du caractère limité des ressources, l'avis a été exprimé qu'il conviendrait d'identifier avec soin les aspects des problèmes concernant l'enfance au sujet desquels il serait urgent d'avoir des données statistiques, et qu'il faudrait concentrer les efforts sur la collecte et l'interprétation de ces données. Il est nécessaire aussi d'examiner quel genre de données statistiques sont déjà disponibles à diverses sources nationales et internationales. Il a été souligné que l'aide du FISE et celle des services statistiques de l'ONU serait extrêmement utile pour améliorer les statistiques relatives aux problèmes de l'enfance et de la jeunesse. On a fait ressortir, toutefois, que ces données doivent être utiles pour les planificateurs du développement, aussi bien que pour les personnes dont le travail a directement trait aux programmes en faveur de l'enfance.

54. Une autre condition préalable de la planification est la nécessité pour les pays africains de bien comprendre les problèmes souvent complexes de la jeune génération. On a estimé que cette compréhension est indispensable si l'on veut élaborer des programmes efficaces pour remédier à ces problèmes. On a émis l'avis que les problèmes suivants exigent une étude: mise au point de programmes scolaires répondant aux besoins qui résultent des conditions locales; causes de l'abandon des études

ou de leur gaspillage; effets sur l'enfant de la désagrégation de la structure familiale traditionnelle.

55. Les participants ont reconnu, cependant, que l'absence de données statistiques et de renseignements sur les causes des problèmes concernant l'enfance ne devrait pas empêcher de formuler des programmes d'action dans le cadre du plan de développement. On pourrait élaborer des programmes à court terme en tenant compte de plusieurs critères; il faudra comparer les programmes à ceux de pays dont les problèmes et la situation économique sont analogues; les programmes devront viser avant tout à résoudre les problèmes les plus évidents, ou à réduire les déséquilibres flagrants dans certains secteurs ou entre secteurs; il faudra mettre sur pied des services complémentaires moins coûteux, etc.. et ainsi de suite. Néanmoins, il a été souligné que la recherche et l'étude doivent toujours jouer un rôle dans le développement des ressources humaines.

Allocation et utilisation des ressources

56. Le fait que les ressources - en capital et en main-d'oeuvre - soient limitées et que d'autres domaines prioritaires en exigent leur part entrave inévitablement la mise sur pied de programmes pour l'enfance et la jeunesse. Plusieurs participants ont indiqué que dans leurs pays les planificateurs économiques et les services financiers avaient tendance à bloquer ou à limiter les dépenses de caractère social, considérées comme non productives. La difficulté qu'il y a à mesurer ce que peuvent rapporter les dépenses dans le domaine social et une compréhension imparfaite de la contribution du développement social à la croissance économique, expliquent en partie que les planificateurs et les responsables en matière financière soient peu enclins à accroître les dépenses de caractère social. A ce propos, on a insisté sur le besoin de recherches sur les méthodes et les techniques permettant de quantifier les avantages résultant des dépenses afférentes aux programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

57. La réunion a également souligné qu'il était nécessaire d'établir des programmes prioritaires et d'utiliser avec le maximum d'efficacité toutes les ressources existantes, gouvernementales et non gouvernementales. L'étude de cas du Dahomey, indique que le gouvernement a décidé une "pause sociale", sans la contrainte de difficultés économiques. Cette pause doit permettre cependant une étude en faveur de la redistribution plus correcte des ressources disponibles dans le domaine social. Il a été noté qu'en Afrique et dans les pays industrialisés on dépense pour élever les enfants une proportion à peu près équivalente du revenu national; cependant, la composition démographique des pays en voie de développement fait apparaître une proportion plus grande du groupe d'âges improductif des moins de 15 ans. C'est pourquoi le montant dépensé par individu pour la jeune génération est tellement plus petit que dans les pays en voie de développement. Dans certains pays, on estime que 30 p. cent au moins du revenu national sont consacrés aux enfants; la-dessus, 27 p. cent sont dépensés par la famille et 3. p. cent par la nation.

58. Malheureusement une grande partie des dépenses ainsi faites par la famille et la nation est perdue. Chaque fois qu'un enfant meurt, chaque fois qu'un enfant abandonne l'école et retombe dans l'analphabétisme, il y a perte. Il y a perte de

montant déjà dépensé pour le développement de cet enfant, et perte du fait que cet enfant aurait peut-être contribué avec talent au développement national. Pour éviter des pertes de ce genre, une coopération étroite est nécessaire entre les ministères intéressés lors de l'élaboration et de l'exécution des programmes de l'enfance et de la jeunesse et l'allocation de ressources pour ces programmes doit être bien équilibrée.

59. Etant donné que les ressources sont inévitablement limitées, un certain nombre de participants ont souligné qu'on pourrait recourir beaucoup plus largement aux ressources bénévoles et locales pour satisfaire les besoins de l'enfance et de la jeunesse, et que la politique des gouvernements devrait comprendre des dispositions destinées à mobiliser ces ressources. Un participant a suggéré que la politique économique devrait viser à créer une base économique et sociale solide pour que les collectivités locales satisfassent à leurs propres besoins, et que la politique fiscale nationale soit établie de manière à laisser assez de latitude pour l'imposition sur le plan régional et local. Puisque les organisations bénévoles et non gouvernementales peuvent jouer un rôle important dans les programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse, il a suggéré qu'il faudrait encourager la création de telles organisations et les inclure dans le processus de planification.

60. Il a été noté, que, si de nombreuses personnes se déclarent en faveur d'une allocation rationnelle de ressources pour résoudre les problèmes de l'enfance, les méthodes permettant de prendre des décisions dans cet esprit font défaut, principalement en raison de l'absence de données quantitatives. Une évaluation de l'ensemble des ressources utilisables, de leur valeur suivant l'usage qui en est fait (pour de nombreux pays, il s'agit de décider s'il est préférable d'étendre les services ou d'en améliorer la qualité, ou encore d'adopter une solution intermédiaire) et une pondération des objectifs seraient évidemment souhaitables. A cet égard, une analyse des coûts et profits pourrait être utile, mais pour le moment les difficultés que représente l'estimation des coûts et des profits en restreint l'utilisation pratique. Les participants ont toutefois insisté sur le fait que l'analyse des coûts et profits n'était qu'un instrument entre d'autres, et que l'allocation de ressources pour les problèmes de l'enfance dépendait de nombreuses considérations monétaires.

organisation et coordination des programmes en faveur de l'enfance et de la jeunesse

61. L'une des principales causes des insuffisances dans l'allocation et l'utilisation des ressources a été le manque général de coordination dans la formulation des politiques, la préparation des plans et la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes. Beaucoup de pays faisaient des efforts pour résoudre ce problème, mais bien peu avaient réellement réussi à mettre sur pied un système d'organisation qui fonctionne de façon satisfaisante.

62. En présentant leurs monographies, plusieurs pays ont expressément mentionné ou laissé entendre qu'ils n'avaient pas d'organisme gouvernemental bien établi qui soit exclusivement chargé d'établir et de mettre en oeuvre les programmes en faveur des enfants. Les participants ont souligné que les problèmes de la jeune génération touchaient d'une façon ou d'une autre à presque tous les aspects du développement et qu'il était en conséquence nécessaire 1) de veiller à ce que ces problèmes soient

pris en considération de façon adéquate par les ministères ou les organismes compétents; et 2) d'assurer une coordination entre ces ministères et organismes pour éviter tout chevauchement inutile des activités.

63. Plusieurs pays s'occupaient de créer des comités de coordination interministériels à un échelon élevé, alors que d'autres comptaient sur l'organe de planification pour assurer la coordination. Ces mécanismes de coordination seraient chargés de déterminer les problèmes de l'enfance, d'établir des priorités, de recommander l'allocation des ressources, de passer en revue les programmes correctifs et d'une façon générale de veiller à ce que l'on fasse une place suffisante aux problèmes de l'enfance dans le plan de développement. Les comités de coordination varient selon les conditions qui existent dans chaque pays, mais il a été généralement admis que ces comités devaient comprendre des représentants de tous les ministères traitant de problèmes relatifs aux enfants, de représentants des autorités à l'échelon régional et local, ainsi que des représentants des organisations non gouvernementales.

64. Il faudrait également prévoir un certain mode d'organisation dans les organes législatifs et exécutifs, en vue notamment de faciliter l'élaboration des politiques.

65. La coordination dans la mise en oeuvre des programmes, semblait poser de sérieux problèmes dans un certain nombre de pays. Plusieurs pays créaient, à titre expérimental, des services complémentaires; ils établissaient, par exemple, dans plusieurs régions des unités intégrées offrant des services en matière de santé, d'enseignement, de protection sociale et d'agriculture. Ces unités pourraient être installées dans les coopératives de village, etc.

66. La réunion a reconnu que la création d'un vaste mécanisme de coordination à l'échelon national pouvait être une entreprise coûteuse en raison du manque de ressources financières et de personnel qualifié. Certains pays se sont donc, dans une première étape, bornés à créer des organes de coordination existant pour les problèmes les plus urgents concernant l'enfance et la jeunesse. On a mentionné la nutrition comme étant un problème que plusieurs pays essaient de résoudre par l'intermédiaire d'un organe de coordination. L'exemple de Madagascar est en ce domaine très démonstratif.

67. Etant donné les sommes importantes dépensées par la famille pour élever l'enfant (elles peuvent dans certains cas être neuf fois plus élevées que celles que dépense le gouvernement), on a émis l'opinion que la famille devrait participer dans une certaine mesure au processus de planification et naturellement à l'effort de développement communautaire. Sans la coopération de la famille, la mise en oeuvre des plans de développement serait très difficile. Les conseils de village ou les associations communautaires représentent, a-t-on dit, un moyen d'encourager les familles à discuter les problèmes de leurs enfants et à exprimer leurs vœux; en même temps le gouvernement pourrait s'en servir pour faire ressortir l'importance de divers aspects du plan national qui ait une incidence notable pour les collectivités et les familles.

Mesures de politique économique en vue d'améliorer la situation de l'enfance et de la jeunesse

68. Bien que les programmes en matière sociale soient d'une importance vitale, la réunion a reconnu qu'il y avait un certain nombre d'instruments de politique économique qui, judicieusement utilisés, pouvaient avoir une influence égale, si non plus grande, sur la situation de l'enfance et de la jeunesse. A cet égard, on a signalé que le dénûment général des familles et des collectivités constituait une des causes principales de la situation précaire de l'enfant et de l'adolescent et qu'en relevant les niveaux de consommation des familles, on pourrait apporter de notables améliorations aux conditions de vie des enfants. En d'autres termes, la protection et le développement de l'enfant sont intégralement liés à des problèmes de répartition de revenu et d'égalité économiques.
69. Un des instruments les plus importants à cet égard est la politique fiscale. Par exemple, les recettes provenant d'impôts frappant les articles de luxe pourraient être affectées à des programmes particuliers en faveur de l'enfance, comme la construction d'écoles ou le financement de centres sanitaires. En outre, les exemptions fiscales et les allocations familiales pourraient servir de moyen d'augmenter le revenu réel de la famille.
70. En complément de la politique fiscale, il y aurait les politiques de prix et autres stimulants destinés à encourager la production et la distribution de produits indispensables à la croissance et au développement de l'enfant. On pourrait accorder des subventions pour l'alimentation et l'habillement ainsi que pour les jouets éducatifs, de manière que le prix de ces articles les mette à la portée des familles à faible revenu.
71. Il a été également reconnu qu'une politique de l'emploi visant à procurer plus de travail, surtout pour lutter contre le chômage et le sous-emploi dans les régions rurales, constituait une mesure efficace pour améliorer la situation des enfants et des jeunes. Le fait que les neuf dixièmes environ des dépenses consacrées aux enfants sont à la charge des familles montre l'importance qu'il y a à assurer un emploi à celui qui doit être le principal soutien de la famille. A cet égard, on pourrait avoir recours à des projets comportant l'emploi d'une main-d'oeuvre nombreuse, par exemple dans les domaines de la construction rurale, de construction de routes, de l'irrigation, ainsi qu'à l'implantation d'industries rurales lorsque cela est économiquement réalisable. De plus, comme le milieu physique est un facteur déterminant du développement de l'enfant, la politique du logement revêt une importance extrême, tout spécialement dans les zones urbaines.

Politique sur le plan national

72. Etant donné le rôle que les enfants et les jeunes jouent en tant que ressources humaines potentielles dans l'avenir de leur pays, la réunion a souligné l'importance qu'il y a à ce que chaque pays africain, qu'il ait ou non un plan de développement, mette au point une politique nationale d'ensemble pour la protection et le développement de la jeunesse. La politique nationale serait fondée sur une évaluation des besoins de tous les enfants des zones rurales et urbaines, y compris

ceux qui sont handicapés, ceux qui sont doués et ceux qui proviennent de familles à revenu faible, et elle aiderait à définir les buts ou objectifs à long terme et les étapes du développement. Il a été signalé à ce propos, que ces besoins pourraient être groupés en 4 catégories essentielles: le besoin alimentaire, le besoin de protection sanitaire, le besoin d'éducation et formation et d'emploi, le besoin de bien-être et de protection sociale et légale.

73. En ce qui concerne la protection de l'enfant, la politique nationale devrait préciser les niveaux des services indispensables pour son développement physique et mental. En même temps, elle viserait à préparer les jeunes à devenir des citoyens constructifs, en leur dispensant un enseignement à tous les niveaux, en leur assurant une formation et une orientation professionnelles et en leur procurant un emploi lucratif.

74. Tout en répondant aux besoins matériels de la jeunesse, cette politique devrait comprendre des objectifs tendant à lui transmettre les valeurs fondamentales de la société africaine, à l'associer au développement national et à lui faire comprendre la solidarité régionale.

75. Examinés dans son ensemble, la politique nationale permettra d'aborder de façon homogène la question de la mise en valeur intégrale de l'enfance. Il est nécessaire d'étudier ces problèmes par rapport aux différents cycles de développement de l'enfant, d'établir un équilibre entre tous les efforts déployés en faveur des divers groupes d'âge et de faire ressortir que les services de protection juvénile sont complémentaires et se renforcent mutuellement.

76. Dans les premières années de leur vie, les enfants sont essentiellement pris en charge par les services de santé mais, quand ils arrivent à l'âge préscolaire, il est rare que ces services s'occupent d'eux, bien qu'ils aient de graves problèmes de santé. La nutrition pose un sérieux problème à l'âge préscolaire, il est rare que ces services s'occupent d'eux, bien qu'ils aient de graves problèmes de santé. La nutrition pose un sérieux problème à l'âge préscolaire et une amélioration dans ce domaine dépend fortement d'autres champs d'activité - la production d'aliments protecteurs, leur distribution et l'accueil qu'on leur réserve obligent à intégrer la nutrition dans la politique agricole, dans la politique sanitaire et dans le développement communautaire. Les débats ont mis en évidence, cependant, la nécessité d'adapter la politique de l'enseignement aux besoins en personnel et aux possibilités de travail. Le relèvement de la situation des jeunes vivant en dehors du système scolaire exige les efforts des institutions agricoles et éducatives et des centres de développement communautaire. La politique devrait également prévoir des mesures de protection maternelle et des mesures visant à renforcer la vie familiale.

77. La réunion a reconnu que la politique nationale devrait aussi indiquer le montant probable des ressources disponibles et prévoir des dispositions régissant la mobilisation des ressources locales et la participation de la population au développement. La politique devrait enfin définir le genre de mécanisme administratif dont on a besoin.

78. La réunion a fait ressortir que la politique nationale différerait d'un pays à l'autre, suivant les besoins et les problèmes respectifs et suivant les véritables possibilités d'action.

V. RECHERCHE ET FORMATION

79. Au cours de l'examen de presque tous les points de l'ordre du jour, on a souligné la nécessité de développer la recherche et la formation. Bien que l'on prenne de plus en plus conscience de l'importance du facteur humain dans le développement, on ne sait en réalité que peu de chose de la contribution apportée par le facteur humain au développement. Il est nécessaire de procéder à de nouvelles recherches sur cette question et sur ses composants, notamment sur certains problèmes particuliers à l'enfance et à l'adolescence.

A titre d'exemples de sujets qui exigent de nouvelles études, on peut citer:

- a) D'une part, l'élaboration d'une stratégie pour le développement des services destinés aux enfants, c'est-à-dire qu'il faudra étudier quels sont les projets ou les groupes de projets qui offrent le plus de chances de favoriser le développement des enfants et des adolescents; d'autre part les rapports existant entre les programmes afférents aux différents secteurs.
- b) La possibilité d'utiliser les ressources locales pour les programmes destinés aux enfants, ainsi que les mesures non conventionnelles telles que l'utilisation des services de l'armée pour les programmes de lutte contre l'analphabétisme et de formation professionnelle.
- c) L'adoption de mesures économiques pour améliorer la situation de l'enfance et de la jeunesse, comme par exemple les politiques de production et de prix, les politiques de l'emploi et du logement, les exonérations d'impôt et les allocations familiales, et les autres mesures du même genre.
- d) L'effet sur la structure de la famille et sur le bien-être de l'enfant des tensions causées par les changements qui se produisent dans le développement national.
- e) Les causes de la non fréquentation scolaire et les programmes qui pourraient éventuellement y remédier.

80. Il a déjà été question dans le présent rapport de la nécessité de réunir des données statistiques sur les problèmes de l'enfance et il est indispensable d'entreprendre des études à ce sujet.

81. On a généralement admis qu'il était extrêmement important de faire connaître les problèmes de la jeunesse aux planificateurs, aux administrateurs et aux autorités en matière financière ainsi que de fournir une formation en matière de planification aux personnes spécialisées dans les problèmes de l'enfance. On a suggéré que cela pourrait être fait à l'échelon national et régional au moyen de conférences,

de cycles d'études, de colloques etc.. L'assistance du FISE, de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Institut de développement économique et de planification serait d'un grand secours à cet égard.

82. Plusieurs délégués soulignèrent la nécessité de préparer une Conférence africaine sur les problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre des plans de développement nationaux.

83. Il est également indispensable et urgent de développer la formation de tout le personnel s'occupant des problèmes de l'enfance, comme par exemple les fonctionnaires de la santé, les éducateurs, les travailleurs sociaux, etc..

ANNEXE I

Tableau I

Estimations du produit intérieur brut total et par habitant, exprimées en dollars des Etats-Unis

Pays	Produit intérieur brut au coût des facteurs			Produit intérieur brut par habitant au coût des facteurs		
	1953	1958	1963	1953	1958	1963
	(Millions de dollars)			(Dollars)		
Algérie	1.239	1.871		172	180	
Cameroun	309				54	
République centrafricaine		100			93	
Tchad		138			53	
Congo (Brazza)		77			99	
Congo (Leo)	1.112	1.484		91	110	
Dahomey		106			61	
Gabon		90			216	
Ghana		1.162	1.495		131	204
Guinée		213			74	
Côte d'Ivoire		302	433		90	118
Kenya		638	702		83	88
Libye		169	243		134	162
Madagascar	291	377	401	65	73	70
Mali		211			57	
Mauritanie		50			60	
Maurice	94	119	189	102	107	270
Maroc		1.558	1.782		142	144
Niger		162	192		61	64
Nigeria		3.079	3.730		91	102
Malawi		1.506	1.973		152	175
Sénégal		448			152	

ANNEXE I

Tableau 1 (suite)

Estimations du produit intérieur brut total et par habitant, exprimées en dollars des Etats-Unis

Pays	Produit intérieur brut au coût des facteurs			Produit intérieur brut par habitant au coût des facteurs		
	1953	1958	1963	1953	1958	1963
	(Millions de dollars)			(Dollars)		
Tanganyika		511	776		57	79
Togo		83			75	
Tunisie	503	610	806	134	151	199
Ouganda		411	540		65	75
République arabe unie	2.864	3.601		130	146	
Haute-Volta		141			35	
Etats-Unis d'Amérique	333.249	406.474	520.287	2.080	2.324	2.790
Brésil	5.956	3.521	11.925	105	130	156
Vénézuela	2.686	4.470	5.833	474	650	716
Inde	24.385	28.737	33.336	65	70	74
Belgique	7.521	9.444	12.301	857	1.043	1.324

ANNEXE I
Tableau 2

Estimation de la population au milieu de 1958 et 1963 (en milliers)
Taux d'accroissement annuel (1958/1963 - %)
Densité de la population (1963)

	1958	1963	Taux d'accrois- sement annuel %	Superficie (en km ²)	Densité (au km ²)
Algérie	10.390	11.600	2,2	2.381.741	5
Burundi	2.150	2.650	4,3	27.834	95
Cameroun	4.013	5.008		475.442	11
République centrafricaine	1.161	1.300	2,3	612.000	2
Tchad	2.600	2.800	1,5	1.284.000	2
Congo (Brazzaville)	780	840	1,5	342.000	2
République démocratique du Congo	13.474	15.007	2,2	2.345.409	6
Dahomey	1.725	2.250		112.622	20
Ethiopie	20.000	21.800	1,7	1.184.320	18
Gabon	417	456	1,8	267.000	2
Ghana	4.836	7.340		238.537	31
Guinée	2.896	3.360	3,0	245.857	14
Côte d'Ivoire	3.090	3.665	3,5	322.463	11
Kenya	7.652	8.847	2,9	582.646	15
Liberia	960	1.030	1,4	111.370	9
Libye	1.257	1.504	3,7	1.759.540	1
Madagascar	5.131	5.940	3,0	595.790	10
Malawi	2.710	3.753		119.311	31
Mali	3.700	4.394	3,5	1.201.625	4
Mauritanie	640	780	4,0	1.035.805	1
Maroc	10.987	12.665	2,9	445.050	28
Niger	2.666	3.117	3,2	1.267.000	2
Nigeria	33.808	55.620		923.772	60
Rwanda	2.510	2.850	2,6	26.358	108
Sénégal	2.967	3.326	2,3	196.192	17
Sierra Leone	2.260	2.190		71.740	31
Somalie	1.980	2.300	3,0	637.661	4

ANNEXE I

Tableau 2

Estimation de la population au milieu de 1958 et 1963 (en milliers)
Taux d'accroissement annuel (1958/1963 - %)
Densité de la population (1963)

	1958	1963	Taux d'accrois- sement annuel %	Superficie (en km ²)	Densité (au km ²)
Soudan	11.146	12.831	2,8	2.505.823	5
Togo	1.100	1.565		56.600	28
Tunisie	4.050	4.494	2,1	125.130	36
Ouganda	6.356	7.190	2,5	236.037	30
République arabe unie	24.665	27.963	2,5	1.000.000	28
République unie de Tanzanie :					
Tanganyika	8,916	9.798	1,9	937.061	10
Zanzibar	299	325	1,6	2.643	123
Haute Volta	3.508	4.650		274.200	17
Basutoland	663	727	1,9	30.344	24
Gambie	280	315	2,5	10.369	30
Maurice (R-U)	603	701	3,1	1.865	376
Réunion	316	370	3,2	2.510	147

Les renseignements (estimations) cités proviennent de l'annuaire démographique des Nations Unies. Mais le "Provisional Report on World Population prospects, as assessed in 1963" donne quelques informations complémentaires basées sur les conclusions de certaines enquêtes pratiquées récemment. Les méthodes d'analyse de la situation sont autres et aboutissent à des données légèrement différentes. Le sens général des conclusions reste cependant bien le même. Il a semblé intéressant de donner aussi ces informations:

/...

ANNEXE I
Tableau 3

Taux de mortalité infantile: 1960-1964

Pays	1960	1961	1962	1963	1964
Cameroun			76		
République centrafricaine	200				
Congo (Brazzaville)	200				
Dahomey		110			
Gabon		129			
Ghana	113,1				
Madagascar	60,1	70,6			76,3
Mali	250				
Maroc			149		
Niger	200				
Nigeria (Lagos)	62,3	81,0	62,0		
Sénégal		92,9			
Sierra Leone (Freetown)	121,6	135,8	115,3	105	
Togo		127			
Tunisie	74,3				
République arabe unie	109,3	108	133,9		
Haute-Volta		174			

Taux calculés sur 1000 naissances vivantes.

Les statistiques sur la mortalité infantile reposent sur l'enregistrement des décès par les services de l'état civil (urbains). D'autres taux ont été calculés à partir des résultats de sondages, par l'analyse des données de recensements consécutifs.

Il est évident que les données d'appréciation restent encore fort insuffisantes.

ANNEXE I

Tableau 4

Statistiques sociales
Médecins, dentistes, sages-femmes et pharmaciens: dernière année disponible

Pays	Année	Médecins	Dentistes	Sages- femmes	Pharmaciens	Hab. par médecin
Algérie	1961	1.993	457	622	650	5.500
Burundi	1961	30	4	30	4	66.000
Cameroun	1962	140	5	40	42	20.000
Gabor	1962	60	2	6	8	6.500
Gambie	1962	17	1			15.000
Ghana	1960	315	15		315	21.000
Côte d'Ivoire	1961	123	4	94	4	25.000
Libye	1960	205	9	64	47	5.000
Mali	1962	110	3	62	11	30.000
Mauritanie	1962	26	2	4		26.000
Maroc	1962	1.260	160	216	370	9.700
Niger	1961	45	2	10	5	65.000
Nigeria	1962	1.354	58	6.901	503	27.000
Tanganyika	1960	560	31	436	55	13.000
Zanzibar	1961	40	4	24	2	7.900
Tunisie	1963	440	44	211	166	9.500
Ouganda	1961	431	10	510	56	15.000
République arabe unie	1962	10.029	1.042	1.778	3.270	2.500
Haute Volta	1961	58	1	22	10	76.000
Sénégal	1961	145	13	132	46	21.000
Sierra Leone	1962	112	3	240	2	22.000
Etats-Unis d'Amérique	1962	244.795	105.252		117.400	760
Belgique	1962	12.888	1.460	3.037	5.714	120

Tableau 5
Progression de la scolarisation et estimations pour l'année scolaire 1964/65

Pays	Premier degré			Deuxième degré				
	Nombre d'élèves inscrits	Population d'âge scolaire (en milliers)	Pourcentage d'inscriptions par rapport à la population d'âge scolaire	Nombre d'élèves inscrits	Répartition par orientation Pourcentage			Pourcentage d'inscriptions par rapport à la population d'âge scolaire
					Général	Technique	Ecoles normales	
Algérie	1.006.544	1.547	65,1	83.771	67	32	1	4,9
Burundi	118.000			5.900	36	30	34	
Congo (Brazza)	170.000	133	100,0	13.700	77	20	3	10,9
Dahomey	123.000	308	39,9	9.450	85	11	5	3,2
Ethiopie	251.924	4.306	5,4	33.160	87	6	7	1,9
Gabon	72.500	71	100,0	5.400	74	26		8,8
Ghana	1.069.000	1.089	98,2	345.220	96	1	3	39,0
Kenya	1.130.203	1.535	73,6	36.290	76	11	13	5,0
Liberia	78.662	208	37,6	7.662		11		6,0
Madagascar	640.000	871	73,5	51.750	81	15	4	6,3
Mauritanie	20.300	118	17,2	1.450			8	1,3
Maurice	139.000	125	100,0	31.950	97	1	2	31,8
Maroc		1.632						
Niger	64.000	463		2.685	71	6	23	0,6
Nigeria	2.834.000	6.894	41,1	226.000				4,9
Sénégal	241.500	480	50,3	23.720	74	22	4	5,2
Sierra Leone	125.000	462	27,1	15.100	86	8	6	4,1
Soudan	425.000	2.534	16,8	105.000	93	5	2	10,2
Tanganyika	610.000	1.990	30,7	23.660	85	6	9	2,9
Togo		232						
Ouganda	470.000	1.438	32,7	18.300	68	9	23	2,1
République arabe unie	3.698.800	4.365	84,7	768.800	76	18	6	22,2
Haute-Volta	105.000	587	17,9	5.050	65	16	19	1,1

ANNEXE II

DECLARATION DE SON EXCELLENCE ATO YOHANNES TSIGE,
MINISTRE D'ETAT; MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE,
PRESIDENT DE LA REUNION

16 mai 1966

Je suis très conscient de l'honneur que vous m'avez accordé, en tant que représentant de l'Ethiopie, en m'élisant Président de cette réunion qui est peut-être l'une des plus importantes tenues jusqu'à maintenant sur le sol africain, puisqu'elle a rapport aux besoins des enfants du continent africain. Je dois d'abord remplir l'agréable mission de vous souhaiter à tous la bienvenue, non seulement en tant que Président mais aussi en tant que représentant de l'Ethiopie, pays hôte. C'est la première fois que les réunions du Conseil d'administration du FISE ont lieu en Afrique. C'est aussi la première occasion que les représentants des nations africaines soeurs ont de se rencontrer pour discuter des besoins des enfants africains. Beaucoup de ces représentants pourront nous faire bénéficier de leur expérience et de leurs connaissances profondes. Je suis très heureux de leur souhaiter une chaleureuse bienvenue et pour les membres du Conseil et leur secrétariat, j'y ajouterai nos remerciements pour avoir rendu possible cette réunion.

J'ai à remplir une triste mission, celle de vous annoncer que Son Excellence Monsieur Tom Mboya, Ministre de la planification et du développement économique du Kenya, ne pourra pas prendre part à cette réunion. Il a été éprouvé par la perte tragique d'un des siens et je suis sûr que, tout comme moi, vous voudrez lui exprimer, ainsi qu'à Madame Mboya, vos sincères condoléances.

Cette réunion ne doit pas devenir une simple occasion d'échange de théories académiques, elle doit plutôt donner lieu à un plan de transformation des mots en actions. Alors que chacun de nous ici est reconnaissant du travail accompli dans le passé - non seulement par le FISE mais aussi par d'autres organismes des Nations Unies - et de l'aide que nous avons reçue des autres pays du monde dans le but de résoudre les problèmes qui sont ceux des enfants des familles d'Afrique, c'est le peuple d'Afrique lui-même qui doit tenir le rôle majeur. Nous pouvons manquer de ressources, nous pouvons manquer de main-d'oeuvre, nous pouvons manquer d'expérience, mais néanmoins nous devons établir les plans de notre propre avenir. Beaucoup de nations africaines ont, depuis des années, considéré des plans de développement pour l'amélioration socio-économique de leurs peuples. Il est sûrement juste que dans ces plans les enfants occupent la première place. Je ne veux pas que vous pensiez que ceci soit une simple expression sentimentale. Alors qu'il est juste universellement que nous aimions nos enfants nous devons aussi voir de façon réaliste le fait que l'avenir de nos pays dépend de nos enfants. Si les pays d'Afrique doivent prospérer, nos plans actuels doivent assurer aux générations futures de meilleurs citoyens que celles des générations passées. C'est à la génération

actuelle d'en fournir l'occasion. J'espère de tout mon coeur que cette réunion déclenchera une série d'évènements à travers le continent, évènements qui conduiront à la réalisation de cet objectif.

J'ai été associé à la santé publique pendant dix-sept ans en Ethiopie - j'ai vu beaucoup d'améliorations durant cette période, mais j'ai aussi vu beaucoup d'occasions perdues. Je suis convaincu que le manque de planification a retardé et frustré nos efforts. Il est impossible de faire des plans sans une connaissance des problèmes de base et de leurs causes, auxquels nous devons faire face. Nous continuons à assister, dans beaucoup de régions de ce continent, à la mort de nombreux enfants avant qu'ils n'atteignent l'âge scolaire. Le fait même qu'il y ait de grandes variations dans le taux de mortalité infantile en Afrique même, prouve clairement qu'une amélioration dans ce domaine est possible. Peut-être avons nous déjà suffisamment de connaissances pour réduire cette énorme perte de vies humaines. Nous savons traiter la plupart des maladies contagieuses qui existent, nous savons quelle instruction doit être donnée aux mères et pères et à nos enfants. Nous devons sûrement alors accorder notre attention aux moyens et méthodes que nous devons employer, utiliser ce que nous avons plus l'aide qui nous est offerte de la façon la plus économique, éviter le gaspillage, éviter l'indifférence et maintenir l'attitude qui veut le succès.

Protéger le bien-être de nos enfants en bas âge est seulement une partie de notre tâche, qui est peut-être la responsabilité principale de nos services sanitaires et médicaux. La santé du corps et de l'esprit est un précurseur nécessaire au bonheur. Nos enfants doivent recevoir les bénéfices de l'éducation. Nous sommes encore loin de pouvoir fournir des écoles et des maîtres à tous nos enfants; ceci signifie que beaucoup d'enfants intelligents seront encore illettrés lorsqu'ils atteindront l'âge adulte. Le pourcentage d'enfants d'âge scolaire primaire qui réellement reçoivent une éducation est encore très bas et au niveau secondaire seulement sept pour cent des enfants reçoivent une instruction. S'il est permis que cette situation continue, le développement est alors sûr d'être ralenti. Il est je crois, vrai que dans la plupart des pays africains l'éducation des filles est tristement négligée et cependant ces filles grandiront et deviendront mères et ainsi maîtresses de nos enfants dans leurs années formatives. Je suis sûr qu'il nous incombe de considérer tout spécialement ce problème particulier puisqu'une mère éduquée sera non seulement capable d'entretenir la santé de ses enfants mais aussi de transmettre une partie de ses propres connaissances à ses enfants. La base des améliorations dans notre vie économique doit commencer au foyer.

Je ne crois pas que nous devions ignorer les besoins des jeunes gens quittant l'école. Inévitablement il y aura aussi beaucoup de jeunes gens qui n'auront aucune instruction, et pour cette raison il est d'autant plus important d'établir des organisations pour l'instruction et l'orientation des jeunes afin de leur permettre d'obtenir un emploi qui, non seulement leur procurera une satisfaction personnelle, mais aussi une vie utile et productive. Peut-être à cet égard serons-nous obligés de commencer par porter notre attention sur nos villes et cités. Les difficultés de la vie urbaine s'abattent plus lourdement sur les jeunes et particulièrement sur ceux qui viennent de familles désunies, de zones sordides ou

qui vivent dans des conditions environnantes dangereuses. Ici sans doute, nous pouvons apprendre des autres pays qui ont affronté et qui, dans une certaine mesure, ont surmonté ces difficultés.

J'ai brièvement mentionné quelques-uns des problèmes avec lesquels vous, au cours de vos discussions serez mis en présence. Il me semble que dans notre recherche des solutions nous devons considérer tous ces problèmes ensemble. Nous ne pouvons concentrer nos efforts uniquement sur un aspect, par exemple la diminution de la mortalité infantile, et négliger les autres. Si nous devions agir ainsi, ceci ne rendrait les problèmes de l'éducation et de l'orientation de la jeunesse qu'encore plus urgents qu'ils ne le sont présentement. Nous devons décider comment résoudre ces problèmes, comment répartir nos ressources pour chacun des aspects du problème entier. Ceci est une énorme difficulté que nous devons apprendre à surmonter réciproquement. Je suggère que puisque notre environnement africain a ses propres problèmes spéciaux, c'est de l'Afrique que nous devrions apprendre le plus. Bien que ce soit des autres pays du monde que nous ayons à chercher la plus grosse partie de notre assistance matérielle, je crois que nous avons un nombre croissant d'Africains qui ont la sagesse, les connaissances et l'expérience qui, lorsque associées aux ressources des pays plus vieux, nous conduiront à la prospérité et au bonheur.

Au cours des deux jours et demi qui vont suivre, nous étudierons ces rapports qui apporteront bien des éclaircissements, non seulement à nous-mêmes, mais aussi à nos amis des organisations internationales qui désirent ardemment nous aider dans cette tâche. Je suis sûr que chacun apportera la plus grande diligence et attention à ces problèmes et je vous encourage à penser à des mesures qui sont pratiques et qui, sans perte de temps, peuvent être mises en action. J'espère que les délégués des pays africains pourront de ce fait remporter avec eux des idées nouvelles, des attitudes nouvelles et une philosophie nouvelle; j'espère que chaque Gouvernement dans la planification de ses politiques socio-économiques donnera la juste place, et je crois que cette place sera en tête de toutes, aux soins apportés aux jeunes enfants, à l'instruction des jeunes et à la préparation de la jeunesse à une vie civique pleine et productive.

ANNEXE III

ALLOCUTION PRONONCEE PAR S.E. N. DIALLO TELLI, SECRETAIRE GENERAL
ADMINISTRATIF DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE A L'OUVERTURE
SOLENNELLE DE LA REUNION CONJOINTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE ET DE LA REUNION SPECIALE
SUR LES PROBLEMES DE L'ENFANCE AFRICAINE

C'est pour moi un grand honneur de vous exprimer au nom de l'Organisation de l'Unité Africaine nos souhaits de chaleureuse bienvenue à Addis-Abéba, et de vous dire notre immense satisfaction, mes collègues et moi-même, de voir se tenir sans doute pour la première fois en Afrique des assises si importantes du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance dans ce même Palais de l'Afrique où se déroula, en mai 1963, la Conférence historique qui devait donner naissance à l'Organisation de l'Unité Africaine.

Dès l'abord, qu'il me soit permis de souligner, pour nous en réjouir, l'heureux choix du Conseil d'administration du FISE de tenir cette année sa session non seulement en Afrique, mais à Addis-Abéba, Siège de l'Organisation de l'Unité Africaine. C'est là, à nos yeux, une manifestation supplémentaire de l'intérêt que cette Institution des Nations Unies porte à l'Afrique, à ses problèmes et à un des aspects les plus essentiels de ses préoccupations, les problèmes complexes que soulève la situation de son enfance et de sa jeunesse. Aussi bien, saisissons-nous avec joie cette occasion pour exprimer aux dirigeants du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, notre gratitude et notre haute estime pour l'intérêt qu'ils n'ont cessé dans le passé et qu'ils ne cesseront, nous voulons l'espérer, dans l'avenir, de porter à l'Afrique dans le cadre de leurs activités, intérêt que nous savons ancien, sincère et profond tout à la fois.

Monsieur le Président, nous nous réjouissons, à juste titre, de constater d'ores et déjà que cinquante Etats africains, membres de l'Organisation de l'Unité Africaine, participent activement, en qualité de membres à part entière, aux activités, aux charges et aux responsabilités de votre Conseil d'Administration.

Cette présence africaine par l'Ethiopie, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie et la République Arabe Unie aux travaux de vos organismes de direction est pour l'OUA,

c'est-à-dire, pour l'ensemble des peuples et des Etats indépendants d'Afrique, une garantie supplémentaire que leurs difficultés et leurs préoccupations dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse vous seront amplement soumises et que votre intérêt pour leur apporter les solutions les plus adéquates ne faiblira point.

Ces Etats vous ont, sans doute déjà, exposé le désir sincère de l'Organisation de l'Unité Africaine de coopérer avec votre Institution dans le cadre des activités destinées à promouvoir la protection de l'enfance et de la jeunesse et, nous sommes ici pour confirmer cette volonté de coopération étroite et fructueuse.

En effet, un des objectifs essentiels des Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine est la coordination et l'harmonisation de leur politique dans tous les domaines ainsi que la mise en commun et l'exploitation de leurs ressources pour assurer une vie meilleure aux populations d'Afrique.

En fait, les problèmes de l'enfance et de la jeunesse demeurent pour tous, et pour nous Africains en particulier, une préoccupation fondamentale car, la force et la puissance de toute nation reposent, dans une large mesure, sur sa jeunesse qui constitue non seulement l'espoir de demain, mais la plus importante richesse naturelle dont cette nation puisse s'enorgueillir à juste titre.

Pour l'Afrique, plus encore que pour tous les autres continents, il est essentiel de donner une attention particulière aux problèmes que soulèvent l'enfance et la jeunesse. En effet, selon les estimations les plus plausibles, la population du continent et des Iles avoisinantes s'élevait à plus de 280.000.000 d'habitants en 1965 et les statistiques disponibles montrent l'accroissement rapide de cette population dont plus de la moitié est constituée par des personnes entrant dans la catégorie de l'enfance et de la jeunesse. Par ailleurs, la moyenne de croissance de la population africaine qui était estimée à 1 pour cent pendant le premier quart du siècle en cours, aurait déjà dépassé les 2 pour cent depuis la fin de la première moitié du siècle.

C'est un autre fait bien préoccupant que l'Afrique bat encore hélas et de loin le record de la mortalité infantile. Une telle situation amène, tout naturellement, les responsables africains à se poser la question de savoir comment utiliser au mieux les moyens scientifiques et techniques modernes pour ramener à des proportions normales la mortalité infantile, donner à l'enfance et à la jeunesse d'Afrique des conditions décentes d'existence, des perspectives raisonnables d'avenir et leur offrir, finalement, la santé, l'éducation, bref le bien-être matériel et spirituel auquel aspirent naturellement tous les hommes.

C'est assez dire la place prépondérante que tient dans les préoccupations des Gouvernements africains le domaine auquel vous consacrez vos activités, vos talents, votre dévouement et votre foi.

C'est pour toutes ces raisons, sans doute que, dès sa première session tenue à Alexandrie en 1964, la Commission de la Santé, de l'Hygiène et de la Nutrition de l'OUA reconnaissait dans une résolution confirmée ultérieurement à l'unanimité tant

par le Conseil des Ministres que par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement la nécessité d'une coopération étroite entre l'Organisation de l'Unité Africaine et les diverses Institutions des Nations Unies déployant leurs activités dans le domaine de la santé et de la nutrition et plus particulièrement, avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

De même, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, sur proposition du Conseil des Ministres et de la Commission Economique et Sociale de l'OUA, pour marquer l'intérêt que les dirigeants africains portent à la jeunesse, s'est prononcée pour une organisation de cette jeunesse et la création d'une organisation panafricaine de jeunes, afin de faciliter le plein épanouissement de la jeunesse d'Afrique et de la préparer à prendre dans tous les domaines les responsabilités qui sont et qui doivent demeurer les siennes dans l'édification de l'Afrique de demain.

Pour la réalisation de ces objectifs, l'Organisation de l'Unité Africaine, en dehors des efforts propres qu'elle entreprend par elle-même, compte tout naturellement sur la coopération internationale, particulièrement à travers le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance dont l'oeuvre passée est déjà considérable, mais dont nous attendons encore tout naturellement bien davantage car en dépit des efforts louables, ce qui a déjà été fait semble si minime comparé aux besoins immenses qui restent à satisfaire dans ce domaine.

C'est le souhait du Secrétariat général de l'OUA de profiter de ces importantes assises et de la présence, à Addis-Abéba, des plus hauts responsables du FISE pour prendre des contacts et engager des négociations destinées à renforcer, à rationaliser et si possible à institutionnaliser la coopération entre l'OUA et le FISE. Nous espérons que, grâce à la bonne volonté qui sera déployée de part et d'autres au cours des jours qui vont suivre, des bases concrètes d'une coopération effective seront jetées entre le Secrétariat général de l'Organisation de l'Unité Africaine et la direction exécutive du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. En tout cas, au nom du Secrétariat général de l'OUA, il m'est agréable de donner l'assurance de notre volonté sincère d'appuyer en Afrique, de tout le poids de notre Organisation, les initiatives et les activités du FISE et de l'aider dans toute la mesure de nos moyens à adapter ses programmes chaque jour davantage aux réalités mouvantes du continent et aux aspirations profondes des Gouvernements africains sur le plan national, régional comme pour l'ensemble du continent.

Nous sommes d'autant plus prêts à le faire que le bilan de l'action passée du FISE n'autorise aucune hésitation. Par sa nature comme par son volume, l'oeuvre du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance en Afrique mérite d'être citée en exemple. Intervenant dans des domaines aussi divers que la santé, la nutrition et la protection de la famille et de l'enfance, l'urbanisme, l'enseignement et la formation professionnelle, le FISE a fourni depuis 1946 son assistance à 44 Etats et territoires d'Afrique pour un ensemble de 275 projets dont le coût de 1960 à 1965 seulement s'est élevé à près de 32.000.000 dollars. De tels chiffres parlent d'eux-mêmes et se passent de tout commentaire.

Un autre aspect de l'action du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance qui mérite de retenir toute notre attention, c'est son souci d'insérer intimement son action dans le cadre de l'effort général de planification des pays d'Afrique et de leurs aspirations pour un développement économique et social rationnel conformément aux aspirations de leur peuple.

Nous pensons du reste, que c'est pour marquer hautement cette volonté d'adaptation aux besoins et aux aspirations de l'Afrique que le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance tient conjointement, à Addis-Abéba, les assises de son Conseil d'Administration et le colloque qu'il consacre à l'étude des problèmes de l'enfance et de la jeunesse africaines et de leur insertion dans le cadre des plans de développement nationaux élaborés par les Gouvernements africains.

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur exécutif du FISE,

Messieurs les Ministres,

Honorables Délégués,

Dans son souci permanent de promouvoir la coopération interafricaine et de faciliter la coordination, l'harmonisation, la mise en commun et l'exploitation des ressources africaines au profit des peuples d'Afrique, l'Organisation de l'Unité Africaine ne peut que soutenir et encourager l'action du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. C'est dire tout l'intérêt que nous portons à vos importantes assises dont les Fonctionnaires compétents de notre Secrétariat suivront attentivement le déroulement .

Tout ce qui précède souligne les raisons multiples pour lesquelles nous souhaitons sincèrement que vos délibérations soient couronnées d'un succès total et qu'elles marquent ainsi un pas décisif dans notre lutte commune pour assurer un avenir meilleur à l'enfance et à la jeunesse d'Afrique, notre meilleure source d'espoir en même temps que notre garantie la plus sûre pour la réalisation des aspirations de liberté, d'unité et de progrès des peuples et des Gouvernements de notre continent.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DECLARATION DE M. R.K.A. GARDINER
SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE (CEA)

Monsieur le Président, Je voudrais d'abord vous féliciter, ainsi que vos collègues de votre élection, et souhaiter la bienvenue, avec nos meilleurs vœux, en mon propre nom et au nom de la Commission économique pour l'Afrique, à M. Henry Labouisse, Directeur général du FISE, aux représentants des 17 gouvernements africains qui reçoivent actuellement une aide du FISE et à tous les autres participants à la réunion du Conseil d'administration et à la présente réunion spéciale de trois jours. J'exprime également le vœu que cette session du Conseil d'administration tenue en Afrique soit couronnée de succès tout comme l'ont été les précédentes sessions qui eurent lieu sur d'autres continents.

Les origines du FISE sont trop généralement connues pour y revenir aujourd'hui. Il n'est pourtant pas inutile de rappeler que son domaine d'activité a dépassé le programme d'urgence qui avait été fixé pour faire face aux besoins des pays ravagés par la guerre. Aujourd'hui le FISE s'occupe des problèmes de l'enfance et de la jeunesse, en particulier dans les pays en voie de développement.

L'Afrique, qui ne figurait pas initialement au programme du FISE, reçoit maintenant une assistance du Fonds dans les domaines suivants: lutte contre les maladies telles que le paludisme, la tuberculose, le trachome et la lèpre; nutrition et conservation du lait; protection de la famille et de l'enfance; enseignement élémentaire et secondaire; programmes de formation professionnelle. D'ailleurs à la session de 1965, le Conseil d'administration du FISE a alloué pour l'assistance sur notre continent un montant atteignant 5 1/2 millions de dollars sur un programme mondial d'assistance à long terme de près de 27 millions de dollars au total. Il se pourrait que les allocations qui seront décidées à la présente session du Conseil dépassent ce chiffre.

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des enfants, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale en 1959, exprime si l'on peut dire, une doctrine fondamentale concernant la nécessité de placer l'enfant au centre de nos préoccupations si nous voulons vraiment un développement social. Pour nous en Afrique,

c'est là un défi à relever. Nous devons veiller à ce que nos enfants ne soient ni entravés ni retardés par des conditions locales auxquelles il peut être porté remède. Il nous incombe de préparer nos enfants à vivre en faisant face aux problèmes du vingtième siècle.

La CEA, et je suis sûr qu'il en est de même pour d'autres organisations intéressées par le développement de l'Afrique, espère que cette réunion donnera aux gouvernements de cette région l'occasion d'approfondir les problèmes relatifs aux besoins de l'enfance et de la jeunesse d'Afrique. Nous formons également le vœu que cette réunion aidera les gouvernements en leur donnant des conseils sur la manière d'intégrer les programmes de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre de la politique nationale et des plans de développement nationaux. Si nous parvenons à atteindre ces objectifs, nous aiderons les gouvernements à résoudre un problème qui est déjà déconcertant et qui menace de les submerger.

Pour donner une idée des problèmes auxquels l'Afrique fait face, je citerai quelques chiffres: la population de l'Afrique est estimée actuellement à 280 millions d'habitants à la fin de ce siècle. Comme dans la plupart des régions en voie de développement où la population augmente, plus de 40 p. 100 de la population totale est âgée de moins de 15 ans; ailleurs, le pourcentage correspondant est de 25 p. 100. Ces chiffres qui indiquent un taux élevé de croissance, ne donnent pas un tableau complet de la situation. Ils dissimulent l'étendue de la misère et des souffrances humaines. Encore aujourd'hui, trois à cinq enfants sur dix meurent en bas âge, et 40 p. 100 ne parviennent pas à l'âge adulte. Si impressionnants qu'ils soient, ces chiffres ne font pas apparaître le fait que la pauvreté, l'ignorance et la maladie vont à l'encontre du progrès et ont un effet débilisant. On pourrait supposer que la croissance économique et la prospérité nationale apportent la satisfaction immédiate des besoins et améliore les conditions d'existence de tous les groupes d'âge. L'expérience montre qu'il n'en est absolument pas ainsi.

Une planification précise est nécessaire pour tous les groupes d'âge et particulièrement pour les jeunes générations. Et voici certaines des questions auxquelles certains d'entre nous ne sont pas en mesure de répondre: quelles dispositions les gouvernements doivent-ils prendre, pour satisfaire de la manière

la plus appropriée les besoins de l'enfance et de la jeunesse? Quelles relations avec les ministères et départements existants une organisation chargée de ces problèmes devrait-elle avoir? Là où les gouvernements possèdent une organisation doit-il y avoir au sein de cet organisme un service indépendant traitant exclusivement des problèmes de l'enfance et de la jeunesse? Comment utiliser les personnes qui n'ont eu qu'une formation rapide sans abaisser le rideau professionnel? Comment les gouvernements africains peuvent-ils utiliser avec efficacité leurs ressources nationales limitées avec l'assurance qu'une proportion suffisante de ces ressources soit réservée aux services destinés à satisfaire les besoins des jeunes générations? Et, enfin, comment pouvons-nous réaliser au mieux une coordination avisée des ressources et des services des différentes agences de la famille des Nations Unies ainsi que des organismes d'assistance multi-latérale et bilatérale pour satisfaire les besoins de l'enfance et de la jeunesse?

D'une manière générale, la CEA s'intéresse vivement à obtenir des réponses à ces questions. Plus particulièrement, en liaison avec les travaux de l'Institut africain pour la planification du développement économique, avec lequel, comme vous le savez, la CEA est en relation étroite, nous avons reçu du FISE l'année dernière une proposition tendant à introduire dans le programme de l'Institut un cours de planification en matière de services pour l'enfance et la jeunesse. Le FISE était prêt, et j'espère qu'il l'est encore, à assumer les frais de ce cours. Cependant, pour nous, la question qui se pose est la suivante: où les diplômés d'un tel cours trouveraient-ils leur place dans l'appareil de planification des pays africains. Je dois avouer, Monsieur le Président, que nous n'avons pu jusqu'ici trouver la réponse. Il se trouve que le Directeur de l'Institut est parmi nous aujourd'hui et j'espère qu'il aura l'occasion de discuter cette question avec les spécialistes du FISE et les représentants des pays africains. Ceux d'entre nous qui plaident la cause de l'Afrique doivent être sûrs que l'aide reçue sera utilisée à des fins constructives. Il se peut que grâce à cet échange de vues, nous puissions trouver la réponse à cette question particulière et prendre dès maintenant une décision à ce sujet.

Il y a deux ans, nous avons dû, à la CEA, nous poser à peu près les mêmes questions en ce qui concerne le programme des activités de notre section du développement social. Notre tâche consistait - et consiste toujours - à établir

une définition réaliste des problèmes sociaux et des besoins des pays africains. Après ce que l'on a appelé, dans un autre contexte, "une nouvelle évaluation angoissante", nous avons décidé que la manière de procéder la plus fructueuse serait de concentrer la plus grande partie de notre attention sur les besoins spéciaux des groupes d'âge et sur les programmes de développement social urbain et rural, dans le cadre des politiques de développement intégré.

Grâce à des arrangements spéciaux, les représentants des secrétariats de l'OIT, de l'OMS, de la FAO et du FISE résidant à Addis-Abéba ont fourni à la CEA une assistance directe dans les domaines respectifs de leur compétence. En collaboration avec ces représentants, nous avons entrepris de définir les besoins des groupes d'âge et des groupes spéciaux, tels que par exemple les nourrissons et les enfants, les groupes d'âge scolaire, les jeunes et les adolescents, les personnes âgées, les délinquants et les enfants qui ont besoin d'une protection ou de soins spéciaux, les physiquement diminués et les indigents.

De cette façon, nous espérons que les programmes régionaux particuliers des institutions de la famille des Nations Unies seront examinés compte tenu des besoins prioritaires de la région; bien plus, nous espérons qu'un effort combiné sera fait en vue d'utiliser les ressources disponibles de la famille des Nations Unies, ainsi que l'assistance technique extérieure, pour fournir une aide aux gouvernements africains. Je suis convaincu que cette assistance, si elle était coordonnée à tous les stades, donnerait des résultats beaucoup plus spectaculaires qu'à présent. En outre, un tel système d'assistance internationale pourrait être utile pour convaincre les gouvernements nationaux des avantages d'une méthode interdisciplinaire en matière de planification et de mise en oeuvre des programmes nationaux pour la famille, l'enfant et la jeunesse de la communauté.

D'après un rapport du FISE, les enfants des pays en voie de développement qui échappent aux dangers qui menacent les nourrissons et les enfants en bas âge et qui atteignent l'âge scolaire, représentent une population sélectionnée. A partir de cinq ans, les taux de mortalité baissent brusquement, mais la maladie est encore fréquente parmi les enfants d'âge scolaire et a une grande influence sur la fréquentation scolaire et sur la qualité des activités de l'enfant. Cela est particulièrement vrai pour ce continent.

Pour l'ensemble de la population, les maladies transmissibles sont encore la principale cause de maladie et de mort dans la plupart des pays africains. Vu l'état de santé précaire et les mauvaises conditions sanitaires, il est difficile d'empêcher la transmission de la maladie. La malnutrition et la sous-alimentation diminuent la résistance - et plus spécialement la résistance de l'enfant - à ces maladies.

C'est pourquoi, en Afrique, nous apprécions particulièrement les activités régionales conjointes du FISE et de l'OMS qui visent à entreprendre des campagnes de lutte et d'éradication de la tuberculose et du paludisme, à fournir des médicaments, à créer des centres de protection maternelle et infantile, des centres de santé et des dispensaires, et à former du personnel pour les services de santé et les autres services sociaux. Toutes ces activités protègent la santé des jeunes et contribueront sans aucun doute à améliorer l'état de la population.

Il est difficile de dire si c'est la maladie ou l'ignorance qui est l'ennemi le plus mortel en Afrique. Dans un continent où le nombre des médecins varie entre 1 pour 20.000 et 1 pour 100.000 habitants, l'hygiène du milieu et la médecine préventive peuvent jouer un rôle décisif pour atténuer l'incidence de la maladie et les souffrances humaines. C'est dans ce domaine que les activités conjointes du FISE et de l'UNESCO sont particulièrement prometteuses. Grâce à la mise en oeuvre de programmes d'enseignement destinés aux adultes-parents, grâce à l'encouragement donné au développement rural (éducation sanitaire et meilleure système alimentaire), les communautés africaines seront de plus en plus en mesure de s'organiser en vue d'améliorer leur niveau de santé, leur niveau alimentaire et leur niveau d'instruction, conditions préalables indispensables au progrès économique et social.

Nous savons que la faim, notamment les carences alimentaires tant qualitatives que quantitatives, sont grandement responsables des maux dont souffrent les enfants dans un grand nombre de pays africains. Une étude effectuée récemment par la FAO dans quatorze de ces pays a révélé que la quantité globale de calories provenant des féculents et des céréales, variait entre 71 et 95 p. cent. Des enquêtes analogues, entreprises dans les régions du continent couvertes par la savane, ont indiqué une consommation insuffisante de calories suivant la saison, et des avitaminoses durant la longue période sèche où la verdure, les fruits frais

et les légumes sont rares. Les habitudes alimentaires traditionnelles, l'ignorance et la superstition expliquent en partie la pauvreté du régime alimentaire et de l'alimentation des enfants.

Un étudiant africain a relevé que même "La forte incidence de cirrhose et de cancer du foie qui se déclaraient à un âge plus avancé était probablement imputable au kwashiorkor infantile". La collaboration croissante entre la FAO et le FISE peut être un élément d'une importance vitale dans la solution de ces maux mortels, car nous n'ignorons pas que la faim est l'alliée secrète de la maladie.

Ce dont manque en tout premier lieu le groupe d'âge de 12 à 16 ans, c'est la formation pré-professionnelle et professionnelle et la préparation à un métier. Dans un continent dont les deux cinquièmes de la population sont à l'âge où l'on apprend, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'une formation professionnelle. Les méthodes traditionnelles de production et les habitudes de travail sont tout à fait inadaptées aux conditions de la vie moderne, notamment dans les zones rurales. Aussi longtemps que ces régions resteront arriérées et ne pourront pas rivaliser avec les centres urbains quant aux possibilités de gain et de distractions, la population cherchera à s'en éloigner.

Il ne semble pas que nous ayons trouvé la bonne formule pour enseigner de meilleures techniques agricoles et des métiers ruraux plus lucratifs. Les petites industries fondées sur la transformation des produits agricoles pourraient constituer un nouvel apport à la ville rurale en Afrique. La situation telle qu'elle est appelle les efforts concertés des institutions comme le FISE, l'UNESCO, l'OIT et la FAO pour stimuler l'intérêt de la population et contribuer à assurer les compétences techniques qui, sans parler de l'effet direct qu'elles auront en créant de nouveaux emplois, fourniront indirectement des avantages tels qu'approvisionnement en eau potable, accroissement de la production alimentaire et amélioration de l'hygiène du milieu. Si nous tenons compte du fait que 60 p. 100 de la population africaine vit dans des zones rurales, nous comprendrons à quel point il est capital de relever le niveau de la vie rurale.

Dans les zones urbaines, les modestes investissements des gouvernements dans les programmes d'enseignement créent eux-mêmes des complications d'une nature particulière. Les élèves qui arrivent à la fin des études primaires mais auxquels on ne peut pas dispenser un enseignement secondaire ou une formation professionnelle

se mettent à errer dans les rues des villes africaines. Ceux qui quittent l'école primaire avant l'examen final, n'ont aucune possibilité de travail; ils cherchent à éviter les occupations serviles et n'ont quand même pas les compétences voulues pour une activité d'un niveau supérieur.

C'est à cet égard que la coopération entre le FISE et l'OIT représente une occasion unique pour les collectivités africaines. Le Directeur général de l'OIT n'a-t-il pas d'ailleurs, dans un discours prononcé dans cette enceinte même, lors de la conférence régionale de l'OIT en 1964, formulé les remarques suivantes:

"Le problème de l'emploi est aujourd'hui le grand problème de l'Afrique... La création de nouvelles possibilités de travail n'a pas suivi le rythme des investissements nouveaux en Afrique ces dernières années. L'exode des campagnards transforme la pauvreté et le sous-emploi ruraux en misère et en chômage urbains... Or la jeunesse est touchée d'une façon tout particulièrement dure par le chômage - cette jeunesse qui, selon l'accueil que lui réserve la collectivité, peut-être soit une force créatrice soit une force explosive. Les jeunes chômeurs, oisifs, remplis d'espoir par la promesse de mener une vie nouvelle et qui perdent leurs illusions faute de voir se dessiner le moindre mouvement vers la réalisation de leurs aspirations, constituent peut-être la pire de toutes les menaces pesant sur les nouveaux régimes de l'Afrique indépendante. Le développement économique exige les efforts de la jeunesse, et la stabilité politique appelle la participation constructive des jeunes aux multiples tâches qui incombent aux nations".

En affrontant ces problèmes nous devons avoir à l'esprit que le passage d'une économie de sous-développement et de stagnation à une économie dynamique qui se suffit à elle-même, exige la mobilisation de toutes les ressources humaines disponibles. Notre problème fondamental - le problème des pays africains et celui des organes qui s'efforcent de leur venir en aide - est l'absence d'une stratégie réaliste pour s'acquitter de cette tâche de mobilisation. La CEA accueille chaleureusement la présence toujours plus grande du FISE en Afrique. Nous savons que si elles sont en bonne santé, si elles ont eu accès à l'enseignement et si elles ont acquis des qualifications, les générations futures contribueront à fournir certaines des réponses aux problèmes de l'avenir. Si nous ne parvenons pas

cependant, à assurer aux enfants et à la jeunesse les services essentiels, nous ne repoussons pas seulement les problèmes urgents d'aujourd'hui, nous accumulons des problèmes qui, demain, seront encore plus difficiles à surmonter.

On a dit que "nous possédons vraisemblablement aujourd'hui les connaissances suffisantes pour éradiquer ou juguler les maladies de l'Afrique, mais comme c'est le cas de beaucoup d'autres choses sur ce continent, il y a encore pénurie de ressources et de personnel qualifié". C'est là une observation tragique mais aussi constructive sur les conditions qui existent en Afrique. L'argent ne va pas et ne peut pas résoudre les problèmes que je me suis efforcé d'esquisser. On sait que certaines institutions internationales renvoient chaque année au siège des fonds non dépensés, destinés à l'Afrique. L'Afrique a besoin d'hommes qui l'aident à établir les services qui lui font grandement défaut; elle a besoin de projets tendant à faciliter l'instruction de sa population. Ne jugeons pas nos résultats sur la base des fonds qui sont ou non dépensés en Afrique, mais plutôt du nombre de projets exécutés, de personnes vaccinées, de malades guéris, de la quantité d'aliments disponibles et - ce qui importe le plus - de la mesure dans laquelle ceux qui reçoivent une assistance sont plus capables de s'aider eux-mêmes et venir en aide à leurs collectivités.

Précédemment, j'ai mentionné la nécessité d'une méthode interdiscipline que la CEA, avec l'aide de diverses institutions techniques de la famille des Nations Unies, a adopté pour définir et analyser les problèmes et les besoins fondamentaux des différents groupes d'âges. J'ai précisé que les gouvernements nationaux pourraient tirer de grands bénéfices de cette méthode et exprimé l'espoir que les responsables des organes nationaux qui s'occupent de la santé, de l'éducation, du travail et du bien-être social s'entendent pour coordonner leurs efforts avec l'appui du FISE.

Je voudrais maintenant vous recommander d'examiner les propositions de la Conférence de la table ronde du FISE qui a eu lieu à Bellagio (Italie) en 1964, sur la planification des besoins des enfants dans les pays en voie de développement. L'une d'entre elles me paraît se référer directement aux conditions actuelles en Afrique. Il est proposé que "chaque pays, qu'il dispose ou non de toutes les données d'un mécanisme de planification devrait élaborer une politique nationale en faveur des enfants et de la jeunesse. Indépendamment des objectifs particuliers du développement qui doivent être réalisés pendant des périodes déterminées

et qui se réfèrent à des besoins matériels tels que la santé et la nutrition, la politique nationale devrait avoir pour but d'assurer et de renforcer la transmission des valeurs fondamentales telles que l'honnêteté, le respect de la démocratie, la loyauté envers la famille et la nation et un sens profond de compréhension et de solidarité internationales". Ces objectifs exigent que l'on tienne compte non seulement du bien-être physique des enfants, mais aussi de leur bien-être moral.

La proposition de Bellagio, si on l'applique à l'Afrique, signifie que l'on attend de nous que nous préparions les enfants et les jeunes d'Afrique à devenir des citoyens du monde à part entière. C'est cette mission qui, de tous les coins du monde, nous a conduits ici. J'ai l'espoir sincère que vos débats seront grandement facilités par vos connaissances et expériences diverses, afin de donner une image plus précise et de permettre une meilleure compréhension des problèmes et de l'avenir des enfants et de la jeunesse africaine.

Peut-être le FISE donnera-t-il, dans ses activités, un sens différent au texte du Psaume: "(Psaume 8). Force dans la lutte contre les véritables ennemis de l'homme - pauvreté, maladie et ignorance, en particulier l'ignorance des voies qui conduisent à la paix".

Il ne me reste plus qu'à conclure en formant des vœux pour que vos travaux soient très fructueux.

ANNEXE V

Participants

Délégations

- Australie: * M. J. C. Ingram, Conseiller, Mission permanente de l'Australie auprès de l'organisation des Nations unies
- Belgique: * M. Hilaire Willot, Secrétaire général du Comité national belge pour le FISE
- Brésil: * M. Ernest Alfonso Bartolomeu, Codirecteur du Service national de l'enfance
* M. Celso Ortega Terra, Commission nationale de l'assistance technique, Ministère des relations extérieures
- Bulgarie: * Mme Sibilla Radeva, Vice-Ministre de la santé publique
* M. Dimitri Kissimov, Attaché, Chargé d'affaires de l'Ambassade de Bulgarie à Addis-Abéba
- Cameroun: Dr Barla Moukoko Thomas, Docteur en médecine
- Canada: * M. Joseph W. Willard, Président du Conseil d'administration du FISE, Ministre adjoint de la protection sociale, Ministère de la santé
* M. Brian J. Iverson, Directeur des services internationaux de protection sociale, Ministère de la santé et de la protection sociale
- Chili: * M. Hernan Sanchez, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Chili en Ethiopie
- Chine: * M. Pao-Yi Tsao, Conseiller, Mission de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies
* M. S. S. Liu, Directeur du Département des affaires sociales au Ministère de l'intérieur de la Chine
* M. Shu-Mei-Sheng, Conseiller, Mission de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies
- Congo:
(Leopoldville) M. Mbuyamba Prosper, Délégué du gouvernement
- Dahomey: M. Christian Vieyra, Membre du Cabinet, Haut Commissaire au plan et au tourisme
Dr Victor Agbessi, Chef du Service de pédiatrie à l'hôpital de Cotonou
- Equateur: * M. Bolivar Paredes, Chargé d'affaires en Israël

* Egalement membre de la délégation du gouvernement auprès du Conseil d'administration du FISE

- Espagne: Dr Juan Bosch-Marin, Directeur des services d'HMI
- Etats-Unis d'Amérique: * M. P. F. Delliquadri, Doyen de l'école de service social de l'Université de Columbia
* Dr Katherine Bain, Directeur adjoint chargé de la coopération internationale, United States Children's Bureau
* Mlle Blanche Bernstein, Administrateur chargé des questions d'enseignement et des questions sociales internationales au Bureau des organisations internationales du Département d'Etat
* M. Arthur M. Stillman, Deuxième Secrétaire, Ambassade des Etats-Unis à Addis Abéba
- Ethiopie: * S. E. Ato Yohannes Tsige, Président, Ministre d'Etat, Ministère de la santé publique
* M. Hailu Sebsibe, Ministre adjoint, Ministère de la santé, Addis-Abéba
* M. Yohannes Wolde Gerima, Adjoint au maire d'Addis-Abéba
* Mme Mary Tadesse, Directeur général au Ministère de l'éducation
* M. Yohannes Habtu, Directeur général au Ministère de l'agriculture
* M. Demissie M. Adefrissew, Directeur général au Ministère du développement communautaire
Mme Hélène Castel, Directrice de l'Ecole de service social de l'Université Haïlé Sélassié Ier
M. Dimissie Belay, Secrétaire général exécutif de l'Association éthiopienne des enseignants
Dr B. E. C. Hopwood, Conseiller médical principal au Ministère de la santé publique, Addis-Abéba
- France: * Pr R. Mande, Professeur à la Faculté de médecine de Paris
* M. Serge Eluecque, Deuxième conseiller, Ambassade de France à Addis-Abéba
- Gabon: M. Paul Malekou, Ministre de l'éducation
M. Bouanga, Directeur de l'Institut pédagogique national du Gabon
M. Trile Mouré, Chef de l'Office de la planification de l'éducation
- Ghana: M. Annan Arkyin Cato, Premier secrétaire, Ambassade du Ghana, Addis-Abéba
- Guinée: Dr. Youstouf Conte, Directeur de l'Institut d'hygiène
- Haute-Volta: M. Pierre Tahita, Directeur de la planification du développement économique
M. Charles Some Naon, Chef de Cabinet au Ministère de l'éducation

- Israël: * Mme Zena Harman, Représentante d'Israël auprès du FISE
- Libéria: M. T. Siafa Sherman, Deuxième secrétaire et Vice-consul, Ambassade du Libéria à Addis-Abéba
- Libye: M. Ali Mustafa El Mazig, Economiste
M. Ramandan Biri Egeli, Ministre de la santé
- Madagascar: M. R. Rajoeliso, Directeur de l'enseignement agricole
M. Randrianasolomana, Commission de la planification
M. Henri Ratsifandrihamanana, Chef de la Division d'HMI
M. Rakotoarison Andrianaina, Secrétaire général du Comité technique interministériel
- Malawi: Dr B. H. N. Gunda, Fonctionnaire médical au Ministère de la santé
M. L. P. Anthony, Directeur adjoint de l'enseignement
- Maroc: M. Boubker Boumahdi, Ambassadeur du Maroc en Ethiopie
M. Mouline Abdellatif, Secrétaire d'ambassade, Ambassade du Maroc en Ethiopie
- Niger: M. Addou Adam, Chef de Cabinet au Ministère de la santé
- Nigeria: Dr O. Adeniyi-Jones, Médecin chargé des questions sanitaires, Conseil municipal de Lagos
M. J. Adebayo Ogunkye, Premier secrétaire de l'Ambassade de la Nigéria à Addis-Abéba
- Ouganda: M. E. Kigundu, Secrétaire administratif, Conseil national des services sociaux de l'Ouganda
M. Gad. Kiboneka, Fonctionnaire médical principal (HMI)
M. J. N. Kawuki, Administrateur principal des services de protection sociale et de réadaptation
- Pakistan: * S.E. M. V. A. Hamdani, Ambassadeur du Pakistan au Soudan
* Lt.Colonel Jaffery, Directeur général adjoint des services de santé
- Pérou: * Dr Javier Arias Stella, Ancien ministre de la santé
- Philippines: * Dr Clemente Gatmaitan (Président du Comité du budget d'administration), Sous-Secrétaire à la santé et aux services médicaux, Manille
* S.E. M. Privado G. Jimenez, Représentant permanent adjoint à la Mission des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies

- Pologne:
- * Dr Boguslaw Kozusnik (deuxième Vice-Président du Conseil d'administration), Académie de médecine de Varsovie, Président du Comité national polonais pour le FISE
 - * Dr Boleslaw Gornicki, Président de l'Académie de médecine de Varsovie
 - * M. Mieczyslaw Bulawa, Secrétaire du Comité national polonais pour le FISE
 - * M. Mieczyslaw Cielecki, Premier secrétaire, Ambassade de Pologne à Addis-Abéba
- République arabe unie:
- Pr Mukhtar Hamza, Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère des affaires sociales
- Dr Mohsen Abdel Hamid, Directeur général du Service de la planification sociale au Ministère des affaires sociales
- * M. Badrawy M. Fahmy, Directeur général du Service de la formation au Ministère des affaires sociales
 - Mlle Nagger, Ministère des affaires sociales
- République centrafricaine:
- Dr J. Gody, Chef des services de santé, Ministère de la santé
- République fédérale d'Allemagne:
- * Pr Wolf-Dietrich Germer, Professeur de médecine et Directeur médical de l'Hôpital Wenckenbach à Berlin
- Royaume-Uni:
- * M. W. T. A. Cox, Chef du service médical au Ministère du développement
 - * Lt.Col. D.S.F. Bult-Francis, Directeur du Comité national du Royaume-Uni pour le FISE
- Rwanda:
- M. P. C. Iyamulemye, Secrétaire général au Ministère de l'éducation
- M. Emile Kanyandekwe, Office de la jeunesse
- Sénégal:
- * Dr Gabriel Senghor, Directeur des Services d'HM-I au Ministère de la santé
- Sierra Leone
- M. Emile P. A. Soneye, Economiste adjoint à l'Office du développement
- M. G.E. O. Davies, Directeur adjoint de l'enseignement
- Suède:
- * M. Nils Thedin (Premier Vice-Président du Conseil d'administration), Président du Comité national suédois pour le FISE
 - * Mlle Lisa Mattson, Membre du Parlement suédois
 - * Mlle Ulla Wickhom, Secrétaire exécutif du Comité national suédois pour le FISE

* Egalement membre de la délégation du gouvernement auprès du Conseil d'administration du FISE

- Suisse:
- * M. Hans Konzett (Vice-Président du Comité du programme), Président du Comité national suisse pour le FISE
 - * Mlle Francesca Pometta, Première secrétaire, Bureau de l'observateur de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies
 - * M. Jean-Jacques Mourey, Conseiller de la délégation suisse auprès du FISE
- Tanzanie:
- M. C. D. Msuya, Secrétaire principal au Ministère de l'agriculture, du peuplement et de la mise en valeur des eaux
Mme E. Sarakikya, Conseiller à l'intendance scolaire, Ministère de l'éducation
- Thaïlande:
- * M. Abhai Chandavimol, Sous-Secrétaire d'Etat à l'éducation
 - * Dr Boon Suvarnasara, Directeur général adjoint du Département de la santé au Ministère de la santé publique
 - * M. Xujati Pramoolpol, Directeur général adjoint par intérim du Département de la coopération technique et économique
- Togo:
- M. Faulin Eklou, Directeur du Plan
- Tunisie:
- * M. Mohamed Beyrakdar, Chef du Département de la jeunesse, des sports et des affaires sociales à Tunis
 - * M. Mohamed Chakchouk, Attaché de Cabinet, Secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux affaires sociales
 - * M. Chamseddine Bendamir, Chef des services sociaux au Ministère de l'éducation
- Turquie:
- * Dr Ihsan Dogramaci (Président du Comité du Programme du FISE), Président du Centre scientifique de Hacettepe et du Centre médical de Hacettepe, Directeur de l'Institut de recherches pédiatriques
- Union des Républiques socialistes soviétiques:
- * Dr Fedor Zakharov, Chef adjoint des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
 - * M. Alexandre Zabolotsky, Section du FISE des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
 - * M. Alexandre Abramov, Conseiller, Ambassade de l'URSS à Addis-Abéba
- Yougoslavie:
- * M. Svetomir Jaukovic, Secrétaire fédéral adjoint à la santé et aux affaires sociales; Secrétaire du Comité national yougoslave pour le FISE
- Organisation de l'Unité africaine: (OUA)
- M. Diallo Telli, Secrétaire général administratif
M. J. Buliro, Secrétaire général adjoint

* Egalement membre de la délégation du gouvernement auprès du Conseil d'administration du FISE

Organisation des Nations Unies:

Commission économique pour l'Afrique: M. Robert Gardiner, Secrétaire exécutif
M. James Riby-Williams, Chef de la section du développement social

Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) Dakar : M. M. Touré, Directeur

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD): Mlle J. Anstee, Représentant résident en Ethiopie

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU: M. Jean Illovici, Chef de la section des services sociaux
Mlle Aida Gindy

Institutions spécialisées:

Organisation internationale du Travail (OIT): M. J. Reynaud

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Dr M. Autret, Directeur de la Division de la nutrition
Dr L.M. André, Administrateur chargé de la liaison et conseiller du FISE en matière de nutrition
M. P. R. Thomforde, Administrateur chargé des questions techniques (FISE); Bureau du Sous-Directeur général du département technique

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO): M. Jean Guiton, Directeur du département de l'enseignement scolaire et supérieur
M. Conrad Oppen, Conseiller de l'UNESCO auprès du FISE

Organisation mondiale de la santé (OMS): Dr L. Bernard, Sous-Directeur général
Dr S. Flache, Conseiller médical de l'OMS auprès du FISE
Dr E. Budiansky, Conseiller médical de l'OMS auprès du FISE
Dr G. H. Jallad, Conseiller régional en matière d'HMI, Bureau régional de la Méditerranée

Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD): M. Mahmud A. Burney, Représentant à Addis-Abéba

Secrétariat du FISE: M. Henry R. Labouisse, Directeur général
M. E. J. R. Heyward, Directeur général adjoint chargé des opérations
Mme Adelaide Sinclair, Directeur général adjoint chargé du programme

M. Edward Iwaszkiewicz, Directeur général adjoint chargé de la planification

Dr François Remy, Administrateur en planification

M. William P. Fuller, Planificateur

Dr Georges Sicault, Directeur du Bureau européen et représentant spécial du Directeur général

Dr Vedast K. Kyaruzi, Directeur du Bureau pour l'Afrique, au sud du Sahara

M. Cheikh H. Kane, Administrateur de programmes (planification), Bureau pour l'Afrique au sud du Sahara

M. Gurdial Dillon, Directeur du Bureau pour la Méditerranée orientale

M. Charles A. Egger, Directeur du Bureau pour l'Asie centrale et méridionale

M. Brian Jones, Directeur du Bureau pour l'Asie orientale et le Pakistan

Dr. O. Vargas-Méndez, Directeur du Bureau pour les Amériques

Comités nationaux

- Belgique: M. H. Willot, Secrétaire général du Comité national belge
- Canada: Mme Sylvia Lamothe, Présidente de la section de la province de Québec du Comité national canadien
Mlle Rachel Smiley, Présidente de la section de la ville de Québec du Comité national canadien
- Danemark: Mlle Kersten Grueland, Membre du Comité national danois
- Espagne: Dr Juan Bosch-Marin, Membre du Comité national espagnol et Directeur des Services d'hygiène maternelle et infantile
- Etats-Unis d'Amérique: Mme Helenka Pantaleoni, Présidente du Comité national des Etats-Unis
- Irlande: M. P. J. Donohoe, Président du Comité national irlandais
- Norvège: Mme Jo Tenfjord, Présidente du Comité national norvégien
- Pays-Bas: M. Jan Eggin, Secrétaire exécutif du Comité national néerlandais

Pologne: Dr B. Kozusznik, Président du Comité national polonais
M. M. Bulawo, Secrétaire exécutif du Comité national polonais

République fédérale d'Allemagne: Dr W. Veith, Trésorier du Comité national allemand

Royaume-Uni: Lieutenant-Colonel D.S.F. Bult-Francis, Directeur du Comité national du Royaume-Uni

Suède: M. Nils Thedin, Président du Comité national suédois; Secrétaire général adjoint de l'Union coopérative suédoise; Premier Vice-Président du Fonds suédois de protection de l'enfance (Swedish Save the Children Fund)
Mme Ulla Wickbom, Secrétaire exécutif du Comité national suédois

Suisse: M. Hans Konzett, Président du Comité national suisse et Conseiller national

Organisations non gouvernementales

Cameroun: M. S. Bikun, Commission des Eglises pour les affaires internationales
Mme Rose Ntjam, Union mondiale des organisations féminines catholiques

Congo (République démocratique du): Mme M. Mpandes, Commission des Eglises pour les affaires internationales

Côte d'Ivoire: Mme M. Ballet, Union mondiale des organisations féminines catholiques

Ethiopie: Mme Gladys Lawther, Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines
Mme Phoebe Shukri, Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines
Mme Tsadale Yegezu, Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines
M. Admasou Zike, Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens
M. John Eveland, Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens
M. John Smythe, Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens

Ethiopie (suite):

Mme Hélène Castel, Association internationale des écoles de service social
Mlle I. Weithaler, Association internationale des femmes médecins
Soeur Douziech Marie-Rose, Comité international catholique des infirmières et assistantes médico-sociales
M. Mario Gallo, Commission internationale catholique pour les migrations
Mlle Ling Skorven, Confédération internationale des sages-femmes
M. Demisse Belay, Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante
Mme Gerda A. Gallo, Conférence internationale des charités catholiques
M. Yohannes W. Gerima, Conférence internationale de service social
Mme Abeba Wolderufael, Conseil international des infirmières
M. Getatchew Araya, Ligue des sociétés de la Croix-Rouge
Frère Michael, Office international de l'enseignement catholique; Union catholique internationale de service social
M. Shimelis Adugna, Organisation mondiale pour la protection sociale des aveugles
M. D. M. Adefrissew, Service social international
Dr. B. Oscar Barry, Société internationale pour la réadaptation des handicapés
Mme Asserate Mamo, Union catholique internationale de service social
M. Mebrahtu Yohannes, Union internationale de protection de l'enfance

Gabon:

Rév. D. Essono Beka, Commission des Eglises pour les affaires internationales

Ghana:

Brigadier Benjamin R. Amu, Armée du Salut

Kenya:

Mme Nellie Njage, Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines
M. Joseph Adede Litu, Comité consultatif mondial de la Société des Amis (Quakers)
Mlle Bernadine Foley, Conférence internationale des charités catholiques
Rév. Carlo Capone, Conférence internationale des charités catholiques
Dr J. W. McAllan, Fédération internationale pour le planning familial

Libéria: Mme Stephen Trowen-Nagbe, Commission des Eglises pour les affaires internationales

Madagascar: Mlle Honorine Ranivoarimanana, Association mondiale des guides et éclaireuses
Mme Yvonne Rabezarisca, Union mondiale des organisations féminines catholiques

Malawi: Rév. F. Callistro Mkona, Office international de l'enseignement catholique

Nigéria: Mme B. O. Thorpe, Union mondiale des organisations féminines catholiques
Mme Victoria Okoye, Union mondiale des organisations féminines catholiques

Ouganda: M. E. Mambule Kigundu, Conseil national de service social de l'Ouganda
Mlle Jane Namugenyi, Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples
Mlle Marie Denham, Union internationale de protection de l'enfance
Mme Kevina Tyaba, Union mondiale des organisations féminines catholiques

Sénégal: Dr Gabriel Senghor, Union internationale pour l'éducation sanitaire

Tanzanie: Mlle Mary Hancock, Union mondiale des organisations féminines catholiques

Zambie: Mlle Christina Claassens, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales
Mme Zoe Slomovitz, Organisation internationale des femmes sionistes

Participants non originaires du continent africain

Espagne: Dr Juan Bosch-Marin, Union internationale pour l'éducation sanitaire

Etats-Unis d'Amérique: Mme Margaret Bender, Alliance internationale des femmes
Mme Robbins Strong, Commission des Eglises pour les affaires internationales
M. et Mme Philip Berman, Congrès juif mondial
Mlle Lillian D. Robbins, Fédération internationale des centres sociaux et communautaires

Etats-Unis d'Amérique:
(suite) Mme Donald Sabin, Fédération internationale des femmes
diplômées des universités
Mme Michael Harris, Service social international
Mlle Alba Zizzamia, Union mondiale des organisations
féminines catholiques

Inde: Mme Aroti Dutt, Union mondiale des femmes rurales

Italie: M. Henri Gastaldi, Bureau international catholique de
l'enfance

Norvège: Mme Jo V. Tenfjord, Organisation mondiale pour l'éduca-
tion préscolaire

Suisse: Mme Kate Katzki, Conférence internationale de service
social
Mlle A. E. Moser, Union internationale de protection de
l'enfance